

Dossiers d'actualité

- CENTRE AFRIQUE
- OPÉRATION SANGARIS
- L'ENNEMI DJIHADISTE
- HAUTE INTENSITÉ

Informations pratiques

- Brèves de la défense
- Brèves sociales
- Bibliographie

Questionnement

- Quelles nouvelles exigences
pour notre défense ?

Devoirs de mémoire

- Fructueuse immersion mémorielle

Vie de l'Association

- * Courrier des groupements
- * Nécrologie



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

LES OPÉRATIONS EN CENTRE AFRIQUE

LES DJIHADISTES

LA MAIN DE MASSIGES

Lettre du CEMAT aux Associations



Que ce soit il y a un siècle avec l'entrée dans la Grande Guerre, il y a soixante-dix ans avec la campagne de libération de la France ou encore aujourd'hui au Mali, en République centrafricaine et sur tous les théâtres d'opération actuels, l'armée de Terre n'a jamais fait défaut. Le courage, l'abnégation, le dévouement et le grand professionnalisme de nos soldats restent immuables. Leur engagement sans faille est d'autant plus remarquable ces dernières années que l'état de l'économie de notre pays et la santé de nos finances publiques pèsent sur leurs conditions de vie et de travail.

Depuis 1996, avec la professionnalisation et les réformes successives, l'armée de Terre a dû faire face à de véritables transformations n'épargnant ni sa doctrine, ni son organisation, ni la gestion des parcours professionnels, ni l'équilibre entre les catégories. La seule première année de cette transformation avait vu disparaître 20 régiments des forces et entre 1997 et 2002, environ 8 000 postes d'officiers et de sous-officiers avaient été supprimés.

La réforme actuelle constitue un autre défi colossal, qui s'accompagne de décisions douloureuses. Le 28 juin à Donaueschingen, puis le 11 juillet à Carpiagne, les histoires prestigieuses du 110^e régiment d'infanterie et celle du 4^e régiment de dragons ont été une nouvelle fois interrompues, au cours de deux cérémonies où j'ai vu des grenadiers et des dragons faire preuve d'une dignité exemplaire. D'autres décisions toutes aussi pénibles seront prises dans un avenir proche. La pression de déflation dans certaines catégories s'élève à des niveaux inconnus jusqu'à présent. Alors que plus de 20 000 militaires de l'armée de Terre sont quotidiennement en posture opérationnelle, l'équilibre entre nos missions et nos ressources reste fragile.

Pour autant, je sais compter sur les atouts de l'armée de Terre pour parvenir à s'adapter aux contraintes qui lui sont imposées et ce, sans dénaturer le cœur et l'excellence de son outil opérationnel. Je sais également qu'elle peut s'appuyer sur une communauté d'hommes et de femmes dévoués et soudés, militaires comme civils, qui porte haut les valeurs de l'armée de Terre et lui donne toute sa force. Je forme le vœu que vous continuiez à faire connaître, à soutenir et à promouvoir avec enthousiasme et conviction notre armée de Terre.

Je quitterai mes fonctions le 31 août prochain avec l'immense fierté et l'honneur d'avoir été à la tête des femmes et des hommes exceptionnels de l'armée de Terre pendant ces trois dernières années. Je n'ai aucun doute de leur loyauté envers le général Jean-Pierre BOSSER, mon successeur.

Bonnes vacances et bonne lecture.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »
(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires.)



Le mot du Président

Mes chers camarades

À l'occasion de cette rentrée nous voici très vite au cœur du sujet : la défense des retraités militaires. Ceci répond à nos vœux fortement exprimés dans les motions adoptées par nos Assemblées Générales de ces 4 dernières années. C'est en effet très bientôt que le ministère de la

Défense doit nous présenter une proposition de texte régissant notre gouvernance. Nous espérons qu'une franche évolution va présider à son élaboration tant le dialogue social a de retard dans ce domaine.

Le second de nos vœux a peu de chances d'être exaucé à court terme ; il est vrai que nous demandons aux hommes et femmes politiques qui nous représentent de s'attacher à donner l'exemple afin de rapprocher les citoyens de leurs élus, les dernières semaines n'ont malheureusement été que trop édifiantes à cet égard.

Nous nous pencherons aussi avec beaucoup d'attention, sur la problématique du militaire dans la Cité et les responsabilités qu'il sera susceptible d'assumer dans la vie politique dont il est, à certains égards, dramatiquement absent.

En cette période où les joutes politiques vont s'amplifier, prêtons donc une attention particulière à la qualité des discours qui nous seront proposés, ne nous laissons pas prendre à des jeux d'acteur et choisissons d'abord, en notre âme et conscience et sans tomber dans un angélisme béat, ceux qui nous paraîtront les plus honnêtes et fiables. Ce sont là des critères dont le poids a été ces derniers temps un peu trop négligé.

Nous devons désormais nous montrer exigeants et devons peser par tous les moyens pour mieux défendre nos valeurs communes et exiger plus de cohérence dans l'action politique de la défense de notre pays, alors que nous voilà, encore une fois, en guerre avec une facilité confondante sans être sûrs que les moyens de nos armées permettront longtemps cette débauche d'actions militaires même si elles sont justifiées.

Enfin, il n'est plus possible de supporter l'augmentation continue des impôts qui frappent de faibles retraites malgré les dénégations hypocrites quand, par exemple est supprimée la demi-part de veuve et devient impossible la majoration pour l'éducation de trois enfants, ou encore quand des propositions de certains sénateurs tendent à revoir le dispositif de retraite des Anciens Combattants qui reconnaît les mérites d'anciens appelés, de cadres en retraite et de militaires encore en activité.

Cette avalanche de mesures débouche sur de vrais scandales qui fragilisent la société en opposant les uns aux autres dans une période difficile où l'objectif prioritaire devrait être la recherche de la cohésion nationale.

Il nous faut nous battre sur tous les fronts et nous le ferons, avec nos forces, avec nos faiblesses mais avec notre ardeur et une volonté sans faille.

Très amicalement.

Le Vice-Amiral (2S) Michel OLHAGARAY - Président de l'ANOCR

Sommaire

Octobre 2014

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

DERNIÈRE MINUTE	2
CENTRE AFRIQUE	3
OPÉRATION SANGARIS	7
L'ENNEMI DJIHADISTE	16
HAUTE INTENSITÉ	18

QUESTIONNEMENT

QUELLES NOUVELLES EXIGENCES POUR NOTRE DÉFENSE	19
--	----

DEVOIR DE MÉMOIRE

LA MAIN DE MASSIGES	21
---------------------	----

INFORMATIONS PRATIQUES

BRÈVES DE LA DÉFENSE	22
BRÈVES SOCIALES	26
BIBLIOGRAPHIE	30

VIE DE L'ASSOCIATION

COURRIER DES GROUPEMENTS	32
NÉCROLOGIE	43

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à bulletin@anocr.com

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - Fax 01.45.51.41.76 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.com

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire

Directeur de la publication : Michel Olhagaray

Rédacteur en chef : Jacques Dupré

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet,

Daniel Valery, Bernard de Bressy, François Chauvancy,

Emmanuel Dieudonné, Thierry Llorca,

Impression : Lavauzelle Graphic

Dépôt légal : Juin 2014 - ISSN 0762.01 01

Commission paritaire : 0516 G 88248

Tirage : 11000 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex

Tarifs cotisation et abonnement : 3^e de couv.



DERNIÈRE MINUTE



ATTAQUES SUR « DAECH » EN IRAK

Jeudi 25 septembre 2014, au cours d'une nouvelle mission d'appui aérien effectuée au profit des forces armées irakiennes, deux Rafale français ont détruit quatre hangars contenant du matériel militaire utilisé par Daech, dans la région ouest de Bagdad, à proximité de Falloujah.

Au cours d'une mission de reconnaissance armée, des cibles d'opportunité ont été transmises en vol aux équipages par le CAOC (Combined Air Operation Centre – centre multinational des opérations aériennes). Elles ont été identifiées par les pilotes des Rafale puis détruites par quatre bombes guidées laser GBU 12. Les chasseurs français, équipés de pod de désignation Damocles, ont porté leurs frappes entre 9 h 50 et 10 h 22.

Retrouvez plus d'informations sur le site de l'état-major des armées, ainsi que toutes les actualités consacrées aux opérations aériennes en Irak.

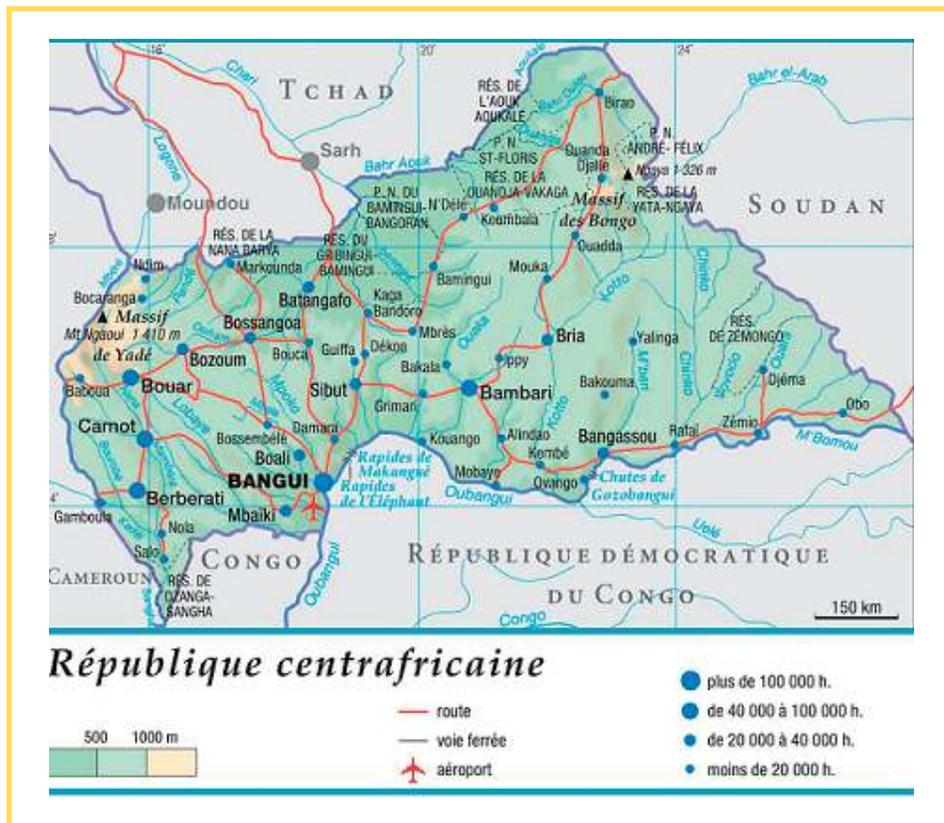
BOMBE GUIDÉE	GBU 12 (5)		Bombe guidée laser de la classe des 250 kg. Utilisable uniquement par de bonnes conditions météorologiques. Tir sur cibles fixes ou mobiles faiblement durcies.	Rafale, tous Mirage 2000, Mirage F1 CR
		Masse : 273 kg		

CENTRE AFRIQUE

ÉLÉMENTS DE GÉOPOLITIQUE RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Par le général (2S) CARMONA

La **République centrafricaine**, aussi appelée la **Centrafrique** est un pays d'Afrique centrale, dont la population est estimée à 4 500 000 habitants, pour une superficie d'environ 623 000 km². Il est entouré par le Cameroun à l'ouest, le Tchad au nord, le Soudan et le Soudan du Sud à l'est, la République démocratique du Congo et la République du Congo au sud. Le pays est membre de l'Union Africaine, de la *Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale* et de la *Communauté des États sahélo-sahariens*.



Le territoire de la République centrafricaine recouvre celui de la colonie française d'Oubangui-Chari, qui fait partie de l'Afrique-Équatoriale française de 1910 à 1960.

La Centrafrique (RCA) est un pays enclavé sans accès à la mer. L'essentiel de la frontière sud du pays suit le cours du fleuve

Oubangui et de son affluent le Mbomou. La partie nord du pays constitue le haut bassin du fleuve Chari. Le mont Ngaoui avec ses 1 420 m est le point culminant.

Le pays est partagé entre savanes et forêt équatoriale (au Sud), et connaît pour l'essentiel un climat tropical.



En République centrafricaine, le revenu par habitant est de 350 dollars en 2007. L'agriculture représente 55 % du PIB. Les principales cultures sont le manioc (cassave), les bananes, le maïs, le café, le coton et le tabac. Le nord-ouest et le centre du pays représentent un bassin agricole important pour les cultures de coton et de canne à sucre. Toutefois, la faiblesse des infrastructures et du soutien à la production, qui reste majoritairement extensive, limite très fortement les rendements, très inférieurs à ceux des pays voisins. L'enclavement du pays demeure un handicap important.

Le tissu industriel, qui n'a jamais été très développé par rapport aux pays voisins comme le Cameroun par exemple, a souffert



des troubles militaires et politiques successifs, et est aujourd'hui quasiment inexistant. Les services publics (eau, électricité, téléphone filaire...), monopoles d'État, sont dans des situations financières difficiles, et les équipements, faute de maintenance et d'investissement, sont pour la plupart vétustes, entraînant des ruptures de service très fréquentes.

Un cadre législatif anachronique, inadapté, et appliqué de façon parfois surprenante, une forte implication de l'État dans les secteurs productifs, caractérisent l'économie de la République centrafricaine.

Le tourisme reste encore anecdotique, autant du fait de la faiblesse des infrastructures d'accueil et de transport que de l'insécurité qui règne dans le pays.

UN TERRITOIRE MAL MAÎTRISÉ

Estimée à 5 millions d'habitants environ, la population de la RCA est faible. Avec une densité de 8 habitants par kilomètre-carré, le territoire demeure mal maîtrisé.

L'est et le nord-est (40 % du territoire) sont pratiquement vides, alors que 90 % des Centrafricains vivent dans le centre et l'ouest du pays. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette inégale occupation de l'espace national : épidémies, guerres internes, brutalités et crimes commis par les sociétés concessionnaires, recrutement militaire forcé durant les deux guerres mondiales etc.

La période coloniale s'est accompagnée d'un sous-investissement chronique, avec une insuffisance particulièrement manifeste en matière sanitaire et scolaire qui perdure jusqu'à nos jours. La sous-médicalisation permanente entretient une surmortalité considérable, qui demeure d'actualité.

La décolonisation et l'accession à l'indépendance n'ont pas marqué d'amélioration. En 2013, la majeure partie de la population demeure, dans une situation peu enviable. C'est ainsi que 41 % des habitants ont moins de 15 ans, ce qui donne à la RCA l'avantage théorique que confère une population jeune : main-d'œuvre abondante, dynamisme



et esprit d'entreprise, effectifs disponibles pour les forces armées. Mais les Centrafricains qui ont échappé à l'un des taux mortalité infantile les plus élevés au monde (102 %) ne peuvent guère espérer vivre au-delà de 50 ans.

LA NATION INEXISTANTE

La décolonisation (13 août 1960) et le choix de l'intangibilité des frontières par l'Organisation de l'unité africaine n'ont pas davantage en RCA qu'ailleurs donné naissance à un État-nation.

Le pays connaît une forte diversité ethnolinguistique. Une soixantaine de langues sont parlées. Seuls ont le rang de langue officielle le **français** (depuis 1960) et le **sango** (depuis 1963) qui fut et demeure la langue des échanges commerciaux et dont l'usage se généralisa avec le processus d'évangélisation. Il s'agit d'un des rares cas en Afrique d'officialisation d'une langue qui ne fût pas celle d'un ancien colonisateur. Le français demeure peu parlé (76 % de la population l'ignorerait) et ressort (comme un marqueur social) comme la langue de l'État et d'une élite.

Les Centrafricains se rattachent à des croyances diverses.

D'après le recensement de 2003, les principales religions en République centrafricaine sont les suivantes : christianisme (80,3 %, dont protestantisme 51,4 % et catholicisme 28,9 %), Islam (10,1 %), animisme (9,6 %).

LA DÉMOCRATIE INTROUVABLE

La République centrafricaine vit depuis son indépendance à l'ombre des coups d'État, des mutineries et de la corruption, constituant tout à la fois un drame humanitaire et un sérieux défi de sécurité régionale. Incapable de contrôler son territoire et entourée de pays turbulents, la RCA est aujourd'hui plus qu'un État failli...

De la période Bokassa (1965-1979) à la transition assurée par Michel Djotodia (août 2013 – janvier 2014), la RCA n'est jamais parvenue ensuite à assurer une gouvernance politique stable et pérenne.



UN DES PAYS LES PLUS PAUVRES DU MONDE

L'indice de développement humain-IDH de la RCA est de 0,343, ce qui la classe au 179^e rang sur 187 pays évalués. La RCA est l'un des rares pays où la population rurale demeure largement supérieure à la population urbaine : environ 60 % contre environ 40 %, principalement concentrés à Bangui, qui dépasse le million d'habitants. Le montant dérisoire des dépenses estimées de santé (4 % du PIB) et d'éducation (1,2 % du PIB) contribue à expliquer la détresse dans laquelle est maintenu ce peuple.

Le délabrement des services publics, la corruption, l'instabilité politique et les soulèvements armés pérennisent le sous-investissement chronique de la période coloniale.

Enclavé, pauvre, la RCA ne manque pourtant pas d'atouts : eau, diamant, or, fer, uranium, cuivre, etc. Cependant, l'imbrication étroite entre intérêts publics et privés a eu raison de son développement.

L'actuelle guerre civile s'inscrit dans cette chronologie d'un État toujours en quête de lui-même, d'un territoire instable, vulnérable à toutes les agressions.



PROMOTION

Est nommé dans la 2^e section des officiers généraux de l'armée de terre :



Au grade de général de brigade :

Pour prendre rang du 1^{er} octobre 2014

M. le colonel du cadre spécial Chauvancy (François, Jean).

Le comité de rédaction se joint à notre président pour lui adresser nos plus vives félicitations.

OPÉRATION SANGARIS

Par le général (2S) CARMONA

La République Centrafricaine vit depuis près de 55 ans à l'ombre des coups d'État, des mutineries et de la corruption, constituant tout à la fois un drame humanitaire et un sérieux défi de sécurité régionale. Incapable de contrôler son territoire et entourée de pays turbulents, la RCA est aujourd'hui plus qu'un État failli.

Avec son indépendance, le pays ouvre une longue période d'instabilité et de coups d'États, menés sous le regard du voisin tchadien et des autorités politiques françaises à Paris. De la période Bokassa (1965-1979) à la transition assurée par Michel Djotodia (août 2013 – janvier 2014), la RCA n'est jamais parvenue ensuite à assurer une gouvernance politique stable et pérenne. Sur les plans socio-économiques, le bilan est également désastreux.

lentes exactions contre la population, principalement chrétienne. Ils sont rejoints par des « seigneurs de guerre » centrafricains, tchadiens et soudanais. Face à l'incapacité des forces sécuritaires à protéger la population, des milices d'autodéfense – les **anti-balaka** (*anti-machette* en sango) – organisent sa protection.

Les affrontements entre **ex-Séléka** et **anti-balaka**, dont les victimes restent majoritairement des non-combattants, échappent à tout contrôle politique et plongent le conflit dans une dimension **confessionnelle**. Ce dernier aspect, lourd de menaces, est probablement la grande nouveauté dans un pays marqué jusqu'alors par des différends essentiellement **ethniques**.

Plusieurs mois après son déploiement en Centrafrique, quels premiers enseignements peut-on dégager de Sangaris ?

La mission n'est pas un échec. Il faut cependant le reconnaître, tout ne s'est pas déroulé au mieux et aujourd'hui, comme peuvent le constater la plupart des experts, la France est toujours dans une forme d'impasse en RCA.

Au chapitre de la réussite, Paris peut s'enorgueillir d'avoir mis sur pied un débarquement de 1600 hommes (2000 aujourd'hui) soutenu par la communauté internationale, une arrivée qui a sans aucun doute permis d'éviter des tueries et des massacres sur une immense échelle.

L'opération **Sangaris** a été pensée et conçue pour débarrasser la Centrafrique des miliciens de la **Séléka**, qui s'étaient emparés de ce pays à la dérive en mars 2013. Elle a parfaitement réussi de ce point de vue-là. Sous la pression de l'armée française, une partie



Un nouvel acte s'ouvre avec le début des affrontements entre des partisans de l'ancien régime et les nouvelles autorités, d'abord dans la partie ouest de la RCA, puis un peu partout dans le pays. Beaucoup d'ex-rebelles refusent de désarmer et se livrent à de vio-

de ces bandes armées a été progressivement cantonnée dans les casernes de Bangui, puis déplacée vers la périphérie de la capitale. Une autre partie a repris le chemin du nord-est de la RCA, d'où étaient originaires les rebelles. Leurs chefs se sont dispersés. Le président de la **Séléka**, Michel Djotodia, a été déposé par les chefs d'État de la région et envoyé en exil. Une nouvelle présidente a été désignée, et un semblant d'État est en train d'être remis en place.



Paris estime donc la violence « en partie jugulée » en Centrafrique.

Mais, au-delà, le constat est sévère. La France et ses alliés africains n'ont pas **pu** ou **su** mettre un terme à la grave crise qui secoue la Centrafrique. Depuis l'arrivée de **Sangaris**, plus de 3000 civils ont été tués, le plus souvent lynchés dans des conditions atroces sur fond de haine religieuse. Dans une vaste épuration confessionnelle, près de 80 % de la communauté musulmane du sud du pays, mise devant le choix de la fuite ou de la mort, est partie.

La Centrafrique est un champ de ruines sans véritable État, ni administration, tandis qu'une crise humanitaire guette les populations.

Quelles peuvent être les raisons de ces « manquements » ?

Il semble bien qu'elles soient d'abord à rechercher au niveau même de la conception de l'opération.

Arrivée trop tard, avec trop peu de troupes, l'armée française connaissait aussi assez mal ses ennemis.

Le 6 décembre, à Bangui, les militaires ont ainsi été surpris par la pugnacité de la **Séléka**, la milice musulmane qui a porté au pouvoir Michel Djotodia en mars 2013 et martyrisé les civils. Là où ils comptaient sur une débandade, ils ont découvert une résistance. Pire encore, personne ne semble avoir pris en compte l'autre groupe armé, les **Anti-Balaka**, un mouvement chrétien, qui a attaqué la capitale. « Nous étions venus pour une opération de désarmement, nous nous sommes retrouvés dans une interposition entre des groupes de populations et des milices ».



La fonction anticipation stratégique prise en défaut ?

Était-il vraiment impossible d'éviter d'en arriver à cette violence généralisée ? Les mises en garde, pourtant, n'avaient pas manqué. L'arrivée de la **Séléka** à Bangui reproduit d'assez près les événements ayant précédé et suivi la chute, en 2003, du président Patassé et l'arrivée au pouvoir du général Bozizé : mêmes enrôlements de coupeurs de route, de pillards divers, par des rebelles souvent venus du nord musulman ou des limites du Tchad et du Darfour, qui se payent de leurs efforts en pillant Bangui, en 2003 comme en 2013, mais aussi Bossangoa et les missions catholiques et les églises, qui, souvent, en brousse, représentent les seuls services de soin ou sociaux à la disposition de la population.

Nous n'avons pas su percevoir la montée de l'humiliation et de la colère dans un pays qui s'est alors senti mis sous tutelle.

Il nous semble nécessaire de nous interroger sur **nos capacités de prévision et d'analyse**. Nous passions pour être bien informés sur l'Afrique, au moins l'Afrique francophone. Est-ce vraiment encore le cas ? L'ex-puissance coloniale qui a fait et défait les pouvoirs en Centrafrique depuis l'indépendance a été cette fois prise au dépourvu. La France ne semble pas avoir été apte malgré sa connaissance du terrain, des populations et des subtilités des rapports de force politique, de prendre toute la mesure de la situation. Son expérience n'a pas permis d'éviter une erreur d'évaluation. Elle n'a pas servi à prévenir les violences interconfessionnelles qui se déroulent à Bangui, mais aussi loin des caméras et des témoignages dans le reste d'un pays d'une superficie supérieure à celle du territoire français.

Une initiative tardive et a minima... mille morts qui pèsent lourd...

Le plan mis en œuvre n'a pas non plus tenu grand compte d'une réalité qui se transforme rapidement. La brutalité de la **Séléka** vis-à-vis de la population a vidé les campagnes, et suscité une jacquerie, celle des **Anti-Balaka**, qui sème à son tour la terreur chez les musulmans. Le conflit, politique à l'origine, se transforme à grande vitesse en guerre interconfessionnelle, beaucoup plus difficile à enrayer, comme on l'a vu en Irak ou ailleurs.



Les adversaires potentiels semblent bien avoir été sous-estimés. Les **ex-Séléka** sont des guérilleros sans instruction ni armes lourdes, mais ils sont déterminés, expérimentés, et conscients de se battre pour leur propre défense.

Leurs ennemis **Anti-Balaka** sont pauvres et mal armés, mais néanmoins capables d'initiatives et de surprises.

C'est ainsi qu'ils ont pris de vitesse la diplomatie internationale : le 5 décembre, jour du vote de l'ONU : l'attaque des **Anti-Balaka** sur Bangui modifie de fond en comble le contexte de l'intervention française.

Cette attaque déclenche en effet une terrible répression de la part de l'**ex-Séléka** dans les quartiers populaires de Bangui.

À part quelques missions de protection de ressortissants, les troupes françaises n'interviennent pas : depuis Paris, les ordres sont d'attendre le mandat de New York.

Lorsque la résolution est adoptée le même soir, les rues de Bangui sont jonchées de cadavres et le cycle de la guerre confessionnelle est enclenché. Ce millier de morts pèsera lourd sur la suite des opérations.

En une journée, la répression des **ex-Séléka** qui s'en est suivie a fait plus de 1000 morts à Bangui, et déplacé plus de 480.000 personnes, changeant la situation avant même le début de *Sangaris*.

Une conséquence majeure : au lieu de pouvoir utiliser Bangui comme base arrière et se déployer dans les provinces comme cela était initialement prévu, les soldats français vont devoir agir dans l'urgence dans la capitale, pour tenir à l'écart des communautés qui s'affrontent.

Tout le processus politique envisagé se trouve remis en cause. La population ulcérée exige le départ immédiat de Djotodia et des **ex-Séléka**, mais aussi de tous les musulmans.

Les exactions des **ex-Séléka** ont creusé un fossé infranchissable. Eux et leurs familles, mais aussi la minorité musulmane, ne sont



plus que des étrangers en sursis, entourés de la haine populaire;

Un niveau de haine sous-estimé ?

Le niveau de haine interconfessionnelle créé par la brutalité de la **Séléka**, **semble également avoir été sous-estimé**. Le casernement forcé de ses miliciens a donné le signal de la vengeance pour une partie de la population, exaspérée par des mois de brutalités et de meurtres. Les pillards se sont livrés à des chasses à l'homme contre les musulmans en général, étrangers ou centrafricains associés, à tort ou à raison, avec les **Séléka**. Manquant initialement de moyens de maintien de l'ordre, souvent dépassés par des violences qui se déroulent dans le dédale des ruelles, les troupes de **Sangaris** et de la **Misca** ont empêché en partie ces exactions. Mais celles qui ont eu lieu (meurtres atroces de civils musulmans sur les carrefours, et représailles des milices d'autodéfense musulmanes bien armées et renforcées par des éléments de l'**ex-Séléka**), ont été suffisantes pour alimenter la haine et les vengeances.



Le désarmement, initialement prévu pour empêcher des groupes armés plus ou moins organisés comme l'**ex-Séléka** de se livrer à des massacres, est soudain devenu inopérant. Une grande partie des meurtres de musulmans sont perpétrés avec des couteaux de cuisine ou des machettes. En province, la fin du régime de l'**ex-Séléka** a aussi précipité les exactions de part et d'autre. L'exode massif des musulmans de Bangui a jeté sur les routes du nord et du nord-est des convois qui se sont comportés comme des colonnes infernales, tuant et pillant sur la route de leur retraite. Des groupes armés d'éleveurs peuls et d'**ex-Séléka** se livrent à des représailles aveugles dans les campagnes.

Parallèlement, dans les villes de province, les **Anti-Balaka** sont passés à l'attaque, forçant les musulmans à fuir ou à se réfugier où ils le pouvaient, parfois même dans des églises, comme à Boali. Et même si l'exode des musulmans de Bangui a contribué à mettre fin en partie aux violences, faisant disparaître plusieurs zones de contacts entre communautés, des affrontements continuent à se livrer en plein jour entre milices musulmanes armées et **Anti-Balaka** aux abords des quartiers où elles sont retranchées.

Tous ces foyers de violence indiquent que les premiers succès de **Sangaris** n'ont constitué en fin de compte qu'une étape vers un apaisement, et que **la mission est très loin d'être terminée...**

Les Moyens

Des moyens sous-évalués, des renforts longs à organiser et à mettre en place...

Aux 1 600 hommes qui ont été initialement envoyés, 400 ont été ajoutés pour répondre à l'appel du Secrétaire général de l'ONU. À cela, il faut bien sûr ajouter les contingents de la **Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (Misca)**, soit 6 000 hommes provenant des États frontaliers ou voisins.



Qui pouvait penser que ces effectifs puissent suffire à contrôler un territoire grand comme la France et qui, faut-il le rappeler, est l'un des moins bien équipés au monde en ce qui concerne les infrastructures routières?

Il semble particulièrement évident que les forces françaises et la **Misca** étaient **sous-dimensionnées** pour atteindre les objectifs fixés : désarmement, démobilisation, réintégration (DDR)¹.

L'Union européenne lance une opération militaire en RCA

Des mois durant, Paris a tenté de mobiliser la communauté internationale en faveur de la population centrafricaine. Le Conseil de sécurité de l'ONU a fini par opter pour une action « significative » le 5 décembre 2013 (résolution n° 2127) et la France déclencha l'opération militaire **Sangaris**.



La France n'entendait cependant pas agir seule en soutien à la **Misca** (Mission internationale de soutien à la Centrafrique). Elle a inlassablement poursuivi ses efforts

en vue d'impliquer les États de l'Union européenne, en faisant notamment valoir la conformité de la situation avec les principes et les objectifs de la **PESC** ou **PESD**.

1. Les « experts » considèrent qu'un rapport d'un soldat pour soixante civils est nécessaire pour les missions de DDR.

L'opération EUFOR-RCA au complet fin mai avec 800 hommes...

Le Conseil de l'Union européenne a patienté au rythme des réunions improductives de génération de force. Mais cette fois, après une énième réunion des ministres des Affaires étrangères le mardi 1^{er} avril à Bruxelles, a été enfin officialisé le lancement de **EUFOR-RCA** avec une force d'environ 800 soldats (mais aussi des policiers et des gendarmes français, dont certains sont déjà sur place).

Son état-major opérationnel, commandé par le Général Philippe Pontiers, est d'ores et déjà installé à Larissa en Grèce. L'État-major de la Force et les troupes se trouveront à Bangui.

Les coûts communs de l'opération sont estimés à 25,9 millions d'euros pour la phase préparatoire (les coûts nationaux des contingents étant à la charge des pays). **EUFOR-RCA** obtient un mandat pouvant aller jusqu'à six mois à partir de sa pleine capacité opérationnelle. Les troupes d'**EUFOR** se déploieront rapidement afin d'obtenir des effets immédiats dans la zone de responsabilité de l'opération.

Les 800 personnels se déploieront entre fin avril et fin mai.

Mission d'**EUFOR-RCA** : « Assurer un soutien temporaire en vue de l'instauration d'un environnement sûr et sécurisé dans la région de Bangui, dans l'optique d'un passage de relais à une **Opération de Maintien de la Paix** des Nations unies ou aux partenaires africains. La Force contribuera



ainsi, tant aux efforts déployés à l'échelle internationale pour protéger les populations les plus exposées, qu'à la création des conditions nécessaires à la fourniture de l'aide humanitaire. L'**EUFOR-RCA** opérera à Bangui et à l'aéroport de la capitale.

Le contingent européen en Centrafrique

Le contingent européen était « réclamé » par la France. Son lancement a été rendu possible grâce au résultat de la dernière conférence de génération de forces, le 28 mars, conférence au cours de laquelle l'Italie l'Allemagne et le Royaume-Uni notamment ont fourni des moyens de transport stratégique et logistique qui faisaient défaut jusque-là.

Le Conseil précise encore que **la Force comprendra "jusqu'à 1 000 soldats"** (dont 450 soldats français), dirigés donc par le Général de Division français Philippe Pontiers.

Treize nations européennes vont participer à l'opération, « dont neuf auront des soldats déployés sur le terrain : la France, nation cadre, l'Espagne, l'Estonie, la Lettonie, le Portugal, l'Italie, la Finlande, la Pologne ainsi que la Géorgie ». Il faut noter à cet égard, l'engagement important de la Géorgie (plus de cent soldats), qui bien que ne faisant pas partie de l'UE, a été soucieuse de montrer sa bonne volonté à l'UE et son envie de rejoindre le giron de l'OTAN.

A ces Etats s'ajoutent l'Allemagne, le Royaume-Uni, le Luxembourg et la Suède qui « contribueront dans le transport aérien des troupes et des équipements », un rôle jugé « essentiel » par le Général. L'Allemagne se chargera du transport aérien avec deux *Antonov* ; le Royaume-Uni devrait se concentrer sur la logistique. La France, inévitable nation-cadre versera la moitié des troupes « au pot » européen, sans doute par le biais, au moins partiel, d'un glissement du renfort de **Sangaris** de janvier (400 hommes justement) sous le drapeau européen...

Le processus a été beaucoup plus lent que prévu, cela étant dû en grande partie

à la détérioration soudaine de la situation internationale. Celle-ci a en effet beaucoup pesé dans l'appréciation qu'ont pu avoir certains pays de l'UE quant à leur participation à **EUFOR-RCA**.



En outre, la « faiblesse » pour ne pas dire l'extrême faiblesse du contingent décidé par l'UE et le retard de la décision de son lancement, semblent bien symboliser l'absence d'une réelle Politique de Défense et de Sécurité Commune, et, d'une manière plus générale, le désintérêt des Européens pour l'Afrique...

1. L'ONU lance sa force pour la Centrafrique

L'avenir de la Centrafrique passe par l'ONU. Ce constat s'est imposé comme une obligation pressante, à mesure que l'opération *Sangaris*, « difficile mais nécessaire », s'avérait au fil des semaines plus complexe et plus floue en termes d'échéances.

La France espère de cette transition qu'elle soulagera la pression croissante qu'elle endure – sur la question des effectifs, des moyens mais aussi des modalités et des finalités de l'intervention. Une perspective onusienne largement approuvée, à droite comme à gauche. Le Secrétaire Général de l'ONU est sur la même longueur d'onde pour d'autres raisons : il est hanté par le spectre du Rwanda et d'un dérapage génocidaire qui replacerait l'Organisation sous le feu des critiques. Redoutant plus que tout d'être taxé d'inaction, il a multiplié les initiatives et a rendu public un rapport pro-

posant le déploiement de Casques bleus en Centrafrique.

L'organe exécutif des Nations unies a adopté, **jeudi 10 avril**, une résolution prévoyant l'envoi dans l'ancienne colonie française de 10 000 soldats et 1 800 policiers pour y rétablir l'ordre et la sécurité.

Ces Forces intégreront la **Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en RCA (Minusca)**, qui prendra la relève de troupes africaines eseuilées **au 15 septembre**.

La résolution **2149**, élaborée et présentée par la France, met ainsi un terme à l'expérience éphémère, (**Misca**) qui aura montré les limites d'une opération « 100 % africaine », constituée de 6000 soldats certes valeureux, mais démunis de soutien logistique et totalement étrangers aux contraintes du maintien de la paix.



Le meurtre de 30 civils fin mars par des soldats tchadiens a précipité le retrait définitif de ces derniers.

La plupart des 6 000 soldats de la **Misca**, devraient passer sous mandat de l'ONU.

Placée sous chapitre 7 de la Charte des Nations Unies autorisant le recours à la force, la **Minusca** sera axée initialement sur les tâches prioritaires ci-après : a) Protection des civils ; b) Appui à la mise en œuvre de la transition, y compris les efforts en faveur de l'extension de l'autorité de l'État et du maintien de l'intégrité territoriale ; c) Faciliter l'acheminement immédiat, complet, en toute sécurité et sans entrave, de toute l'aide humanitaire ; d) Protection du personnel et des biens des Nations Unies ; e) Promotion et protection des Droits de l'homme ; f) Action en faveur de la

Justice nationale et internationale et de l'état de droit ; g) Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement.

La **Minusca**, dont le budget annuel oscillera entre 500 et 800 millions de dollars, opérera avec la force française **Sangaris**.

Elle comptera de nombreux experts civils (administrateurs, ingénieurs, juristes), appelés à remettre sur pied un appareil d'État évanescant, à commencer par des forces de police et des prisons cruellement absentes.



Elle devrait apporter le cadre nécessaire à la « réconciliation nationale » et à un processus politique menant à des élections présidentielles et législatives en février 2015.

Il aura donc fallu attendre un an et l'appel du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à empêcher un nouveau génocide en Afrique, pour décider les quinze pays membres du Conseil de sécurité à déployer des casques bleus en République centrafricaine (RCA).

Dans l'immédiat, seule la composante civile de la **Minusca** (Génie, moyens de transport, administrateurs, ingénieurs, juristes), à même d'apporter un soutien logistique, sera déployée. La mission de ces quelque 500 personnes sera de rétablir un minimum d'État et d'administration, et de préparer **les élections de février 2015**. C'est un nouveau défi et une opération extrêmement complexe, toutes les infrastructures ayant été rendues inopérables et souligne encore la difficulté d'agir dans un pays totalement enclavé, sans accès à la mer, avec peu ou pas de réseau routier, alors qu'approche la saison des pluies.

La **Minusca** sera « évolutive », avec un mandat s'adaptant aux circonstances sur le terrain. Dans un premier temps, les priori-

tés seront la protection des civils, l'appui au désarmement des combattants, le soutien au processus de transition politique. Et, à terme, la reconstruction de l'Etat.

Dans le domaine du maintien de l'ordre, la résolution l'autorise à titre exceptionnel à adopter « *des mesures temporaires urgentes* » si les autorités de RCA en font la demande, « *autrement dit, d'exercer les pouvoirs exécutifs de police et de justice* ».

Ce vote intervient alors que les premiers éléments de l'**Eufor-RCA**, sont arrivés sur le terrain. Des gendarmes mobiles français, armés de fusils automatiques, ont commencé à patrouiller dans certains quartiers sensibles de Bangui, notamment des enclaves musulmanes, encadrés par des soldats de « **Sangaris** ».



Reste la question de fond : l'ONU sera-t-elle en mesure de remédier au profond marasme centrafricain ?

Tandis que l'urgence apparaît flagrante sur le terrain, une OMP ne pourra pas être opérationnelle **avant l'automne 2014**, ce qui rend indispensables des mesures d'accompagnement transitoires.

Au-delà, ce qui est en jeu, c'est la capacité, maintes fois prise à défaut, d'une opération onusienne d'ancrer la paix dans un pays où les haines intercommunautaires ont désormais pris le dessus.

Dans cette équation « improbable », un paramètre sera tout particulièrement à considérer, à savoir la **mobilité**. Véhicules et hélicoptères font actuellement défaut dans un pays plus vaste que la France.

C'est en renforçant ces moyens que l'ONU tiendra une des clés du succès.

Difficile dans ces conditions de conclure sur ce thème centrafricain !

La RCA occupe en Afrique une position stratégique, à la frontière de pays instables comme le Nigeria et le nord du Cameroun menacés par *Boko Haram*, ou bien à la frontière du Sud-Soudan dont la sécession d'avec le Soudan n'a pas eu que des résultats heureux. Nous le constatons dans ce pays plongé, lui aussi, dans le chaos.



On ne peut donc qu'approuver l'engagement de la France et le souci qu'elle a manifesté, en accord avec l'Union africaine et les États riverains, de refuser une partition entre l'est de la RCA, principalement musulman, et le sud, animiste et chrétien.

Il faudra du temps pour construire un État centrafricain, et sans doute devra-t-on envisager une très forte décentralisation, pour tenir compte de la diversité des territoires et de leur peuplement. Cependant, dans l'immédiat, l'accent devra être mis sur les prérogatives régaliennes de l'État, afin de lui donner une police, une armée, une justice, un système pénitentiaire...

D'une manière plus globale, trois leçons semblent pouvoir être tirées à ce stade du « conflit » ;

- L'armée française n'est pas (ou plus) destinée à des **missions d'interposition**. Les effectifs disponibles ne le permettent plus. Nos forces armées ont été conçues et dimensionnées pour remplir des **missions d'intervention** dont il est important qu'elles restent limitées dans le temps.

- Une fois de plus, il nous faut souligner l'importance capitale que revêt la fonction stratégique « **connaissance et anticipation** » et son indispensable développement... même sur des théâtres réputés comme **parfaitement « connus »**.

- **En Centrafrique** l'armée française n'est pas venue pour combattre comme dans le massif de l'Adrar des Ifoghas, mais pour assurer une mission de maintien de l'ordre afin de juguler la spirale des massacres et des représailles.

Force est de constater que sur ce point les troupes d'élite qui ont été envoyées à Bangui ne sont pas particulièrement formées pour ce type de mission, malgré toutes leurs com-



pétences et leur courage. Peut-être aurait-il été plus avisé d'envoyer à leur place des troupes de Gendarmerie comme cela avait été notamment le cas en Côte d'Ivoire ?

Point de situation au 25 septembre 2014

Les effectifs de la force *Sangaris* sont de l'ordre de 2 000 soldats.

La **MISCA**, force de l'Union Africaine, a été relevée le 15 septembre par la **MINUSCA**, force de l'Organisation des Nations Unies. Les effectifs de cette dernière sont de 6 700 hommes.

Depuis le 15 septembre, la force *Sangaris* multiplie, partout où elle est présente, les patrouilles communes avec la **MINUSCA** afin d'appuyer sa montée en puissance et faciliter son identification par la population. A l'ouest de Bangui, dans la ville de Boda, la situation sécuritaire s'est sensiblement améliorée. *Sangaris* y a donc allégé son dispositif. La situation s'est également apaisée à Dekoa, dans la région centrale du pays, où les autorités civiles sont revenues après trois semaines d'absence.

Le 19 septembre, à Bouar, une cérémonie a marqué la relève de la force *Sangaris* par la **MINUSCA** dans l'ouest du pays. Cette relève a été précédée le 16 septembre par une reconnaissance d'un échelon précurseur de militaires bangladais, dont le bataillon s'est ensuite peu à peu installé dans le camp occupé jusqu'ici par *Sangaris*. Le 25 septembre, ce contingent a pris en compte la mission pour laquelle la **MINUSCA** a été mandatée par la résolution 2149 du 10 avril 2014 du Conseil de sécurité des Nations-Unies (CSNU).

Le GTIA de *Boissieu* prépare désormais son retour, vers le Tchad pour une partie de ses éléments, et vers la France pour l'autre partie.

Une fois désengagée de cette zone, la force *Sangaris* s'appuiera sur deux GTIA, dont les capacités seront densifiées afin de permettre l'évolution de sa mission vers des actions davantage orientées vers l'appui de la **MINUSCA**.

Source : Ministère de la Défense



FACE A L'ENNEMI DJIHADISTE, UNE LONGUE GUERRE EN PERSPECTIVE

Par le général (2S) François CHAUVANCY



La guerre se rapproche de l'Europe alors que le monde musulman poursuit sa crise « intérieure ». Les djihadistes menacent la paix que ce soit au Moyen-Orient, dans la péninsule arabique, en Afrique, en Asie ou sur le territoire européen. Chaque semaine ou presque, une métastase djihadiste est éliminée avant qu'elle n'ait eu le temps de commettre un acte de terrorisme, sinon de guerre. Car ne sommes-nous pas en guerre ?



Dans sa quatrième conférence de presse du 18 septembre 2014, le président de la République a officialisé cette guerre. La France a livré des armes, accordé un appui aérien à l'Irak mais n'enverra pas de corps

expéditionnaire. Cela dépendra néanmoins des succès militaires obtenus sur le terrain car il est douteux que l'engagement militaire puisse être limité au strict minimum.

L'objectif à atteindre ne pourra qu'être défini dans le long terme. Les djihadistes doivent être défaits et n'avoir aucun doute sur notre volonté au moins à les déstructurer sinon de les éradiquer. Ils ne doivent pas contrôler une base territoriale qui leur permettrait de disposer d'un statut d'Etat souverain, de capacités économiques, d'une population à encadrer que ce soit dans un Etat étranger ou sur le territoire national, de s'entraîner et de se remettre en condition.



Néanmoins, ces combattants, comme tous les fanatiques, pourront difficilement être dissuadés d'agir par la violence armée. Seuls restent leur élimination physique d'une part, l'assèchement de leur vivier de recrutement d'autre part, enfin la détermination à les combattre de ceux qu'ils menacent.

Une interrogation demeure : comment comprendre que le djihadiste n'ait pas été identifié comme un ennemi ? Alors que l'extrémisme religieux a été considéré comme une menace dès le Livre blanc de 1994, la référence au djihadisme a disparu progressivement des différents « Livre blanc ».

De fait, l'ennemi, terme inexistant, a été ignoré dans son expression politique et militaire au point que, malgré une évocation précise par le SGDNS en 2012, le Livre blanc de 2013 a évacué totalement la menace djihadiste. Pas une seule fois, les termes de « djihadiste », de « djihadisme », d'islamisme ou d'islam radical n'y sont cités. Seules sont évoquées à une reprise la « radicalisation » et l' « auto-radicalisation ».

Aucun des discours annuels depuis 2008 du président de la République aux ambassadeurs, que ce soit Nicolas Sarkozy ou François Hollande, ne se réfère au djihadisme ou à l'islam radical. Seuls existent des « groupes terroristes » qui justifieraient toute stratégie et toute action.



Or, ce choix politique rend toute mobilisation et tout engagement bien difficiles. Il entretient un flou qui empêche la distinction entre le bien et le mal, la loyauté et éventuellement la trahison qui, abritée derrière la liberté de conscience et d'autres libertés individuelles, s'insinue peu à peu au sein des sociétés occidentales au détriment de la Nation. Il s'exprime jusque dans le corpus doctrinal militaire qui décline les « Livre blanc ». Aucun concept d'emploi des forces ne retient un quelconque ennemi. Les forces armées n'ont pas d'ennemi alors que leur préparation et leur existence ont pour objet d'y faire face !

De fait, l'ennemi physique, humain sinon inhumain par ses actes, existe malgré le refus de le voir en raison d'attitudes politiques soucieuses de ne ni heurter ni de stigmatiser. Pourtant, nommer l'ennemi ne signifie pas faire preuve d'intolérance, de racisme, de xénophobie. Cela ne signifie pas



discriminer, stigmatiser, mépriser. Nommer l'ennemi au contraire est la prise de conscience réaliste de celui qui peut nuire gravement à la survie de nos institutions et de la Nation. En ce sens, cette identification donne une réalité physique sans ambiguïté à la menace. Elle permet la sensibilisation et la préparation morale du citoyen et du soldat. Dissimuler l'ennemi derrière le terme de « terroriste » me paraît donc une approche dangereuse qui dissimule la dimension politique de sa stratégie au profit d'une judiciarisation et d'une « policarisation » préoccupantes en démocratie.

Pour conclure, notre démocratie a un ennemi et cela n'est pas antinomique avec nos principes. Notre ennemi existe. Il est djihadiste, il est un combattant fanatique, pas toujours un « terroriste ». Il méprise nos valeurs et nos principes. Il nous faut donc construire un rapport de force qui lui indique clairement le risque majeur qu'il prend en nous étant hostile. Encore faut-il que notre détermination soit au rendez-vous y compris dans les moments les plus difficiles.



Dossiers d'actualité

En engageant la France dans la guerre en Irak contre l'Etat islamique, le président de la République a donné ce signe fort de notre détermination et à ce titre un changement de cap positif. Il faudra cependant faire face avec autant de force aux conséquences qui surviendront sans aucun doute dans le futur : prises d'otages, attentats, atrocités médiatisées, provocations, pourquoi pas des pressions intérieures.

Les armées devront alors trouver toute leur place dans cette stratégie d'action globale et pourquoi pas, se réorganiser en vue d'une nouvelle stratégie militaire dans la durée, axée sur le contre-terrorisme et la contre-insurrection en appui des Etats alliés.

(Retrouvez le Général (2S) François Chauvancy sur son blog <http://chauvancy.blog.lemonde.fr/>)



HAUTE INTENSITÉ

Source : BREVES MARINES - N° 169 - Stratégie navale

Il y a des querelles qu'une canonnière peut traiter... Mais il y aura encore, à grande ou petite échelle, des combats requérant des capacités d'attaque et de défense très supérieures, contre les missiles, les mines...

Si la bataille navale entre « forces organisées » ne semble plus d'actualité, la multi-polarisation du monde et le réarmement de nombreux pays pourraient faire resurgir des acteurs, capables de porter le feu et la violence extrême sur les mers. Le combat naval de haute intensité est loin d'avoir disparu.

LE CHAMP DE BATAILLE MARITIME

La mer constitue un champ de bataille complexe où les menaces sont multiples et le danger se pense en trois dimensions. Dans les airs, la menace missile prévaut. Elle impose des capacités de détection, de brouillage et de destruction précises et rapides. Sur l'eau, les menaces nécessitent des moyens d'identification par tous les temps et des moyens de rétorsion permettant de répondre de manière immédiate et proportionnée. Sous l'eau, la prolifération des sous-marins et l'extrême complexité des moyens de détection et de lutte représentent une menace difficile à contrer.

UNE MARINE DESTINÉE AU COMBAT

Face à ces risques multiples, seules peuvent lutter des marines à même d'affronter la haute mer et de violents combats. Durer à la mer, opérer dans des conditions d'environnement difficiles, faire preuve de résilience sont des qualités indispensables.

La Marine nationale en est capable, grâce à sa force de frappe, qui repose notamment sur son porte-avions, ses sous-marins et ses frégates, soutenue par toute une flotte logistique.

Le porte-avions (PA) remplit un double rôle politique et militaire. Il est l'expression de la puissance de la France mais aussi une

véritable base flottante mobile qui met en œuvre un groupe aérien embarqué. Les sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) sont capables de mener des opérations en toute discrétion. Ils participent aussi à la protection des forces navales ou mettent en œuvre des commandos. Mais il faut aussi à une marine de combat des frégates. D'abord parce que PA et SNA ne peuvent agir seuls. Ils ont besoin pour leur protection ou leur soutien de ces frégates fortement armées. Mais aussi et surtout parce qu'elles sont l'outil essentiel de la maîtrise des espaces maritimes.

UNE TECHNOLOGIE D'AVANCE

De tels navires nécessitent une base industrielle et technologique de défense performante. Le prochain SNA du programme Barracuda représente ainsi l'un des objets industriels le plus complexe au monde, loin devant une fusée Ariane ou un Airbus. La France est aujourd'hui un leader en industrie navale de défense, ce qui lui permet de conserver son autonomie stratégique.

LA MAÎTRISE DU TEMPS LONG

La mise en œuvre d'une marine océanique capable d'agir loin et longtemps suppose des moyens financiers, mais surtout des capacités technologiques et des qualifications opérationnelles spécifiques que les grandes nations ont mis des décennies à acquérir. La

Marine bénéficie d'un savoir-faire reconnu dans tous les domaines de la guerre navale moderne. Le maintien de cet effort s'inscrit tout autant dans la durée et on peut ainsi en très peu de temps perdre la maîtrise de savoir-faire qui ne pourront de nouveau être acquis qu'au prix d'immenses efforts et de nombreuses années, comme l'expérience de certains pays aujourd'hui le montre.

UNE PUISSANCE NAVALE AU SERVICE DE L'AMBITION NATIONALE

La maritimisation du monde exacerbe les tensions étatiques et augmente les risques de conflits armés sur les mers ou la frange littorale. Les marines se trouvent au cœur des stratégies de défense et de sécurité des Etats. Elles doivent être capables d'assurer des missions de sauvegarde maritime, mais également de faire face à des combats de haute intensité dans un environnement complexe et dangereux.

C'est dans ce double contexte que la France met en œuvre sa marine océanique. Si la Marine nationale permet de protéger les intérêts vitaux ou commerciaux de notre pays, de peser sur la scène internationale et de faire respecter le droit sur mer, il ne s'agit pas de sa seule mission : le combat naval de haute intensité demeure bien sa vocation première, celle d'une marine de guerre d'une grande puissance maritime.



QUESTIONNEMENT

Cette rubrique que vous trouvez depuis plusieurs numéros du bulletin est destinée à déclencher des réactions de la part des lecteurs. Nous attendons celles-ci soit par courrier, soit e-mail à bulletin@anocr.com, ou par téléphone au 01.34.83.57.28 pour être mis en relation avec les auteurs afin d'animer un débats.

Face à la montée des dangers, quelles nouvelles exigences pour notre Défense ?

Par les généraux (2S) VALERY et CAHUET



« Se faire battre est excusable, se faire surprendre est impardonnable »

Napoléon I^{er}

Les évolutions constatées et prévisibles de la conjoncture internationale interdisent de rester passif face à la montée des dangers. Notre pays et l'Union constituent des proies convoitées et très vulnérables dans un contexte de mondialisation où la finance et l'économie l'emportent sur le politique et privent progressivement les peuples de la maîtrise de leur destin.

Le simple bon sens impose un réexamen de nos choix actuels. Sans remettre en cause nos excellentes capacités d'opérations extérieures, il paraît indispensable d'engager sans tarder une double action de renforcement de la défense du territoire national d'une part et, d'autre part, de lancement de la construction d'une puissance militaire à l'échelle européenne, puissance de protection crédible et puissance d'influence reconnue sur la scène internationale.

I. Les exigences de défense territoriale

Les Armées constituent le **Recours ultime de la Nation** en cas de troubles graves en vue d'assurer la défense du territoire national dans son intégrité. Cette idée reste très présente dans l'esprit de nos concitoyens. La

défense du territoire intervient, d'abord, dans les périodes de tension limitée n'impliquant une déstabilisation de la société ; il s'agit alors de fourniture de moyens aux services publics et notamment aux forces de l'ordre (tels que la participation à Vigipirate). Elle entre en jeu surtout dans les situations exceptionnelles pour lesquelles les services publics ne sont plus en mesure de faire face aux événements (agression militaire, agression terroriste, dysfonctionnement majeur, catastrophe,...). Il s'agit alors de la prise en charge par les armées de missions s'inscrivant en prolongement de l'action des forces de l'ordre dans le domaine de la sécurité et s'ouvrant aux différents aspects de l'assistance à la population, allant des missions de présence dans des zones traumatisées à des missions de rétablissement de fonctions de la vie sociale mises à mal par les événements (protection, transport, ravitaillement, santé...).

A l'évidence, cette défense exige des effectifs militaires nombreux avec une composante réserves importante, une organisation comportant une part de régionalisation des moyens favorisant la réactivité et enfin un entraînement donnant aux intervenants mili-

taires une bonne connaissance du terrain et de leurs interlocuteurs civils.

Malheureusement, depuis une vingtaine d'années, les armées ont été éloignées de cette vocation de défense du territoire avec une réduction drastique des effectifs de l'armée d'active, une dissolution précipitée des formations de réserves affectées à cette mission et une réorientation quasi exclusive sur les opérations extérieures. Il est d'ailleurs significatif que le dernier Livre blanc ait réduit la défense du territoire au seul renfort des forces de l'ordre, omettant les situations exceptionnelles pouvant aller jusqu'aux états d'exception (état d'urgence, état de siège).

Au moment où les menaces de terrorisme sur notre sol s'accroissent, il semble urgent que les autorités politiques et militaires mesurent les insuffisances actuelles et s'attachent à revitaliser notre défense du territoire.



2. L'émergence d'une défense européenne

L'affaiblissement manifeste de la prééminence de l'Occident sur la scène internationale et les interrogations que posent la pertinence de ses choix et les résultats de ses interventions montrent aux Européens qu'ils ne peuvent plus tout attendre d'un recours à l'OTAN et d'un alignement systématique sur les Etats-Unis et qu'ils doivent prendre en charge eux-mêmes leur propre défense.

L'Europe doit devenir une puissance militaire autonome assurant sa propre défense et disposant d'une influence reconnue sur la scène internationale.

Pour y parvenir, il convient de ne plus se réfugier dans les discours d'intention sans lendemain, les successions de réunions et de conférences internationales généralement stériles

mais de s'attaquer au cœur du problème qui fait ressortir trois conditions majeures :

- la communauté de défense doit se fonder sur les impératifs de défense collective du territoire et des populations des Etats intéressés et non sur des objectifs d'opérations extérieures sur lesquels il y aura souvent divergence de perceptions,
- engager ces Etats à réaliser un socle de forces significatif avec, pour les forces terrestres, la reconstitution progressive de grandes unités formées et entraînées au combat à haute intensité, à partir desquelles pourront être dégagées les capacités de projection extérieure et de défense du territoire,
- démarrer avec un petit nombre d'Etats convaincus et disposés à faire les efforts nécessaires, comportant pour le moins la France, l'Allemagne et la Pologne.

L'Union européenne a fait le premier pas en offrant aux Etats qui le souhaitent la possibilité de créer une « Coopération structurée permanente » de défense (Traité de Lisbonne de 2007), idée reprise par le Sénat français (rapport du 3 juillet 2013) sous forme d'« Eurogroupe de défense ».

La balle est désormais dans le camp des Etats concernés et plus particulièrement de la France qui doit prendre le leadership de l'entreprise, car elle apporte l'armement nucléaire et est le pays le plus engagé dans les questions de défense face au terrorisme.



Conclusion

Ne serait-il pas opportun de repositionner la Défense au rang des premières priorités dans la hiérarchie des préoccupations et des engagements (y compris financiers) de nos responsables politiques ?

COURTE MAIS FRUCTUEUSE IMMERSION MÉMORIELLE EN ARGONNE CHAMPENOISE

Par le lieutenant-colonel (er) Maurice BEAUNE, groupement ANOCR de l'Hérault



En ce début de la période de commémoration du Centenaire de la Première guerre mondiale, chacun peut, au gré des circonstances, trouver opportun de se livrer à une activité touristique-mémorielle, çà et là en l'un des innombrables lieux de combat de part et d'autre de la ligne de front, de l'Yser au Sundgau.

Retirés en Languedoc, mon épouse et moi-même, avons, à la faveur d'une mission à caractère associatif à Reims, jeté notre dévolu sur le Front de Champagne.

Et c'est tout naturellement que nous nous en sommes remis à mon ami de longue date et camarade de la promotion « Souvenir » de l'EMIA, Pierre LABAT. Gascon d'origine, au terme de sa carrière d'officier d'artillerie, il a posé son sac non loin de sa dernière garnison, en Argonne champenoise où il entame son troisième mandat de maire à Massiges dans la Marne. Il est très investi dans la vie publique en Champagne-Ardenne et en particulier dans le tourisme mémoriel sur le front 14-18 de Champagne, singulièrement en Argonne. Devenu copropriétaire en indivision du terrain et membre fondateur de l'association de la MAIN DE MASSIGES, Pierre LABAT s'évertue au prix d'un chantier de bénévoles, littéralement passionnés, à restituer, méticuleusement et avec un réalisme étonnant, la vie des tranchées sur la cote 191, localement dénommée Le Cratère depuis fort longtemps, et qui constitue le 5^e doigt de la Main de Massiges.

Le 19 septembre 2014, au cours de notre périple de mémoire, Anne et moi avons rencontré quatre des cinq copropriétaires du site, dont deux étaient occupés à dégager une ligne téléphonique de campagne de l'époque,

profondément enfouie dans la craie, qu'ils venaient de découvrir.

Éclairés et captivés par les explications substantielles de Pierre LABAT (cf. la photo jointe) qui est parfaitement imprégné de son sujet, nous avons consacré plus de deux heures à arpenter avec émotion ce réseau de tranchées, peu à peu dégagées et intelligemment mises en valeur avec un réel souci de pédagogie mémorielle. Et ceci au point de, concrètement, presque ressentir (à un degré bien moindre certes) ce qu'ont dû connaître les troupes enfouies dans cette terre champenoise et la population des arrières immédiats, au cours des longs mois d'août 1914 à novembre 1918.

Indéniablement, seule une visite, commentée par les acteurs-mêmes de la « résurrection » de ce site, peut transposer de manière véritablement saisissante ce que fut la vie, et souvent la mort, des « Poilus » et/ou des « Boches » selon les périodes, en ces lieux-mêmes entre 1914 et 1918.

Une telle visite vaut toutes les magistrales leçons d'histoire sur la guerre des tranchées durant la Grande Guerre !

Le patient travail des bénévoles nous a été illustré à travers, bien sûr, l'emblématique épisode de l'identification d'Albert DADURE (23^e RIC) tombé au combat le 7 février 1915 dont les restes ont été découverts en juillet 2013 au cours de fouilles qui se poursuivent encore... Nous avons achevé notre visite par un parcours de recueillement à la nécropole nationale de MINAUCOURT-le-Mesnil-lès-Hurlus où, le 7 février 2014, Albert DADURE est allé rejoindre les 21.319 soldats qui y sont à présent inhumés.

« A nous le Souvenir, à eux l'Immortalité ! ».

P.S. : Le site de LA MAIN DE MASSIGES est privé pour des raisons pratiques mais visitable et Pierre LABAT, qui est également Président de l'office du tourisme du Pays d'Argonne - Sainte Ménehould (03 26 60 85 83) se fera un plaisir de recevoir et guider tous ceux qui voudraient le découvrir, comme il l'a admirablement fait lors de notre passage.



Brèves de la Défense

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné

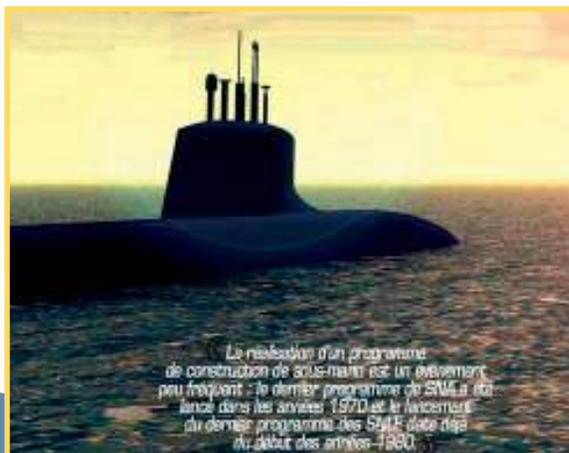


■ LA MULTI-POLARISATION DU MONDE ET LE RÉARMEMENT

La multi-polarisation du monde et le réarmement de nombreux pays pourraient faire surgir des acteurs capables de porter le feu et la violence extrême sur les mers. Car, la marinisation du monde exacerbe les tensions étatiques et augmente les risques de conflits armés sur les mers ou la frange littorale.

Dans ce contexte, la France met en œuvre sa marine océanique qui intervient dans le cadre de la protection de ses intérêts vitaux et commerciaux, tout en pesant sur la scène internationale et en faisant respecter le droit sur mer. Il reste que sa vocation première est le combat naval de haute intensité.

Sur mer les menaces se pensent en trois dimensions : dans les airs (la menace missile prévaut) sur l'eau et sous l'eau. La marine française peut faire face à ces dangers grâce à son porte-avions, ses sous-marins et ses frégates soutenues par toute une flotte logistique. Toutefois, de tels navires nécessitent une base industrielle et technologique performante. Comme le montre le prochain SNA du programme BARRACUDA qui représente l'un des objets industriels le plus complexe au monde, loin devant une fusée Ariane ou un Airbus.



La réalisation d'un programme de construction de sous-marin est un événement peu fréquent : le dernier programme de SNA a été lancé dans les années 1970 et le lancement du dernier programme des SNAF date déjà du début des années 1980.

En d'autres termes, la mise en œuvre de la marine océanique, sa capacité d'intervenir loin et longtemps nécessite, non seulement, des moyens financiers, mais des capacités technologiques et des qualifications opérationnelles spécifiques que les grandes puissances ont mis des décennies à acquérir. La marine nationale a, dans ce domaine, un savoir faire reconnu.

Cependant, sauf à mettre en œuvre un effort constant, elle peut en très peu de temps perdre la maîtrise de son savoir faire. Dans ce cas, il lui faudrait, à nouveau, l'acquérir, mais ceci aux prix d'immenses efforts et de nombreuses années comme l'expérience de certains pays aujourd'hui le montre.

■ DANS LE CADRE DE LA MISSION CORYMBE, LE « COMMANDANT BLAISON » PATROUILLE DANS LE GOLFE DE GUINÉE

En place depuis 1990, la mission Corymbe est un déploiement naval quasi permanent, qui est en mesure de soutenir les forces armées françaises dans le golfe de Guinée, zone d'intérêt stratégique pour la France. Le dispositif est armé au minimum par un bâtiment de la Marine nationale, ponctuellement renforcé par des moyens terrestres et aéromobiles embarqués, et peut soutenir à tout moment tout type d'opérations dans la région.

La mission a été marquée par plusieurs rencontres en mer avec des bâtiments de différentes marines européennes. Des exercices ont été menés avec le groupe école allemand composé des *Hamburg*, *Frankfurt-am-Main* et *Oldenburg*, la corvette espagnole *Infanta Elena* puis la frégate portugaise *Bartholomeu Dias*.



Les escales de Dakar, du 5 au 8 mai, et à Cotonou, du 13 au 17 mai, ont été consacrées à des actions de coopération et de formation au profit des marines sénégalaise et béninoise. Le *Commandant Blaison* a, notamment, réalisé des exercices à la mer avec le patrouilleur sénégalais *Ferlo* et des essais techniques avec le sémaphore béninois de *Grand Popo*.

A la mer, le *Commandant Blaison* participe à la connaissance de la situation maritime locale qu'elle soit commerciale, pétrolière, militaire ou liée à la pêche. L'avisos se tient prêt à intervenir pour protéger les intérêts français.

■ CENT ANS D'AVIATION MILITAIRE

- 80 ANS DE L'ARMÉE DE L'AIR
- 100 ANS DE LA BASE de Cazaux
- 100 ANS DE LA 1^{re} MISSION SPÉCIALE

A cette occasion un meeting de l'air a été organisé sur la base aérienne 120 de Cazaux pour les 80 ans de l'armée de l'air. Cet événement célébra également deux centenaires majeurs : celui de la base aérienne girondine et celui de la première mission spéciale.

Née par décret du 2 juillet 1934, cela fait 80 ans que l'armée de l'air agit au quotidien au profit de la Nation. La célébration officielle de son 80^e anniversaire s'est déroulée les 21 et 22 juin 2014 sur la base aérienne 120 de Cazaux où les visiteurs ont assisté à des présentations statiques et dynamiques réalisées par des avions emblématiques de l'armée de l'air française, des plus anciens aux plus récents.



La base, elle-même, a fêté son centenaire. Car, c'est au cours de l'année 1914 que le capitaine Marzac, sur ordre du président de la commission militaire des études aéronautiques de Vincennes, fixa son choix sur le lac de Cazaux pour la création d'une école de tir des hydravions.

Le meeting coïncida, également, avec le 100^e anniversaire de la première mission aérienne spé-

ciale, consistant à infiltrer, par les airs, les lignes ennemies pour en exfiltrer du personnel détenteur de renseignements.

■ LE X3 ARRIVE AU MUSÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Le démonstrateur à grande vitesse X3 d'Airbus hélicoptères fait son entrée dans l'histoire en étant accueilli au musée de l'air et de l'espace (situé à l'aéroport Paris – Le Bourget) où il sera exposé au côté d'autres légendes de l'aviation à grande vitesse, les deux avions de ligne supersoniques européens Concorde. Il sera également au sein d'une collection comprenant d'autres hélicoptères historiques comme le SA 3210-01 super frelon.

Entre son vol inaugural en septembre 2010 et sa mise à la retraite en 2013 le démonstrateur X3 a entièrement validé le concept hybride d'Airbus hélicoptères. L'appareil étant équipé de deux moteurs qui entraînent un rotor principal à cinq pales et de deux hélices installées de part et d'autres du fuselage sur des ailes de courte envergure.



Outre la portée symbolique du record de vitesse - 472 Km/h (255 nœuds) lors d'un vol en palier effectué le 7 juin 2013 - les évaluations en vol du X3 ont permis à Airbus hélicoptères d'explorer de façon plus approfondie le comportement des rotors principaux à des vitesses élevées, ainsi que d'évaluer l'efficacité de l'optimisation de la traînée.

■ POLOGNE : EXERCICE COMAO

Le 15 mai 2014, dans le ciel de Pologne, deux Rafales du détachement français de Malbork ont participé à un exercice mené par un escadron de F16 polonais.

L'exercice a mis en scène plus de vingt avions de combats, la L16 permettant à tous les participants d'être connectés et de travailler en harmonie.

La L16 est une liaison de données tactiques en temps réel entre tous les niveaux de la chaîne de commandement ; elle autorise une rapidité de frappe grâce à une vue complète de l'image tactique, partagée par tous les acteurs sur le terrain.



Depuis le 6 mai 2014, sur demande de l'OTAN, le détachement déployé en Pologne a commencé une mission de permanence opérationnelle (PO). Dans le cadre de son déploiement, le détachement de l'armée de l'Air alterne cette mission de permanence opérationnelle avec des missions d'entraînement à la *NATO Air Policing*, aux côtés des équipages polonais.

Les quatre Rafales se tiennent ainsi prêts, aux côtés de nos alliés, mais depuis la Pologne, à décoller 24/24 h et 7/7 j pour garantir l'intégrité territoriale de l'espace aérien des Etats Baltes.

■ L'OPÉRATION BARKHANE

L'opération Serval s'est achevée, ce qui ne sonne pas la fin du terrorisme.

Raison pour laquelle le président de la République a décidé le lancement de l'opération Barkhane qui traduit une nouvelle stratégie régionale conduite en partenariat et en appui des pays du « G5 Sahel » : Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad.

L'opération Barkhane s'appuie sur un effectif de 3 000 hommes, six avions de chasse, une dizaine d'avions de transport, trois drones, un vingtaine d'hélicoptères, deux cents véhicules blindés et autant de véhicules logistiques.



La force opérera depuis deux points d'appui permanents, Gao et N'Djamena et de bases avancées temporaires comme, par exemple, Tessalit.

■ SANGARIS : LE RÔLE D'UN PCIAT

Le PCIAT (poste de commandement interarmées de théâtre) est le « cerveau » d'une opération militaire. Il coordonne les opérations aériennes et terrestres combinées à la manœuvre

Le PCIAT de la force Sangaris assure, lui, depuis Bangui, la conduite des opérations, sur l'ensemble du territoire centrafricain, en étroite coopération avec les autorités locales et en appui de la mission internationale de soutien à la Centrafrique (MISCA).

Face à l'urgence de la situation sécuritaire et humanitaire en République Centrafricaine, le PCIAT a d'abord été armé par l'état-major des forces françaises au Gabon (FFG) qui a conduit les opérations en partie depuis Libreville, puis il s'est rapidement redéployé sur le camp M'Poko à Bangui.



Depuis décembre 2013, le rythme opérationnel du PCIAT cadence, dès le premier point de situation du matin jusqu'au point de situation tard dans la nuit, la conduite et la planification des opérations, sous l'autorité du général Soriano, commandant la force Sangaris. Le PCIAT est

actuellement armé par l'état-major de la 2^e brigade blindée (2^e BB) d'Illkirch-Graffenstaden.

Environ 2000 militaires français sont actuellement déployés dans l'opération Sangaris, aux côtés des 5800 hommes de la MISCA. Lancée le 5 décembre 2013, l'opération Sangaris vise à rétablir une sécurité minimale en République Centrafricaine et à faciliter la montée en puissance de la MISCA, ainsi que son déploiement opérationnel.

■ LA FRANCE UN DES PRINCIPAUX PAYS CONTRIBUTEURS DE LA FINUL (FORCE INTÉrimAIRE DES NATIONS UNIES AU LIBAN)

La résolution 1701 assigne à la FINUL, la mission de soutenir les Forces armées libanaises dans le Sud-Litani. Les militaires français déployés dans le cadre de l'opération DAMAN (contribution de la France à cette mission ONU), agissent principalement au sein de la « Force Commander Reserve » (FCR). Ce détachement confère au Force Commander des capacités de dissuasion de réaction, et de surveillance terrestre et aérienne. Parallèlement, la FCR entretient une coopération étroite avec les forces armées libanaises, tant lors de patrouilles communes que lors d'entraînements conjoints.



Ainsi un entraînement conjoint a été programmé dans le camp de Dayr Kifa au sud Liban. Un peloton de Chars de la FCR armé par le 501^e régiment de Chars de Combat (501^e RCC) et composé d'une vingtaine de militaires, a passé cinq jours avec une section libanaise sur le camp français de Dayr Kifa. Au cours de la semaine, les soldats ont mis en pratique leurs connaissances en matière de combat en zone urbaine, de techniques d'intervention opérationnelles rapprochées (TIOR) et de contre IED (Engins explosifs improvisés). Un tir en commun réalisé, sur le camp libanais d'Ebel-El-Saqi situé à l'est de la région du sud-Litani, a ponctué cet échange.

■ KOSOVO ET AFGHANISTAN

Il reste sur ces territoires : une dizaine de militaires français au sein de l'état-major de la KFOR au Kosovo et 250 autres basés sur l'aéroport international de Kaboul en Afghanistan.

■ PÉGASE : LE BUGGY VOLANT

C'est un véhicule ultra-léger qui se déplace aussi bien sur terre que dans les airs et qui répond au nom de Pégase. Voiture tout terrain biplace convertible en aéronef, elle a fait sa première sortie officielle au Forum de l'innovation organisé par la DGA.

Le véhicule doté de la double capacité, rouler sur tout type de terrain et se transformer en objet volant, peut décoller et atterrir n'importe où sur quelques dizaines de mètres. Son passage de véhicule routier à celui d'Ulm se fait en moins de 10 minutes : juste le temps nécessaire pour déployer la voile de parapente posée sur son toit.



Pégase se déplace à 100 km/h sur route. Vitesse air : 60-80 km/h. Distance de décollage : 50-100 m. Atterrissage : 10-30 m. Altitude : vols à très basse altitude jusqu'à + de 3 000 m.

Que ce soit sur les terrains accidentés ou comme lors de franchissement de coupures sèches ou humides, ce véhicule peut intervenir rapidement dans des endroits sinistrés. D'où sont utilisés pour porter les secours en cas de séismes et de catastrophes naturelles

Encore à l'état de prototype son concepteur espère bien, avec l'aide de la DGA, procéder à son développement au cours de l'année 2015.

C'est grâce au soutien de la DGA qui a cru au projet et financé les études de M. Jérôme Dauffy, que celui-ci a pu créer sa start-up Vaylon et réaliser son prototype avec l'aide de trois entreprises, spécialisées dans le monde de la compétition automobile et des véhicules

spéciaux (SERA, Tork Engineering et Orea Magny-Cours). Les ingénieurs de la DGA et des opérationnels des armées ont accompagné l'entreprise et la suivent depuis le début : de la feuille blanche jusqu'aux développements futurs pour répondre au mieux à leurs besoins.



Brèves Sociales



Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT



Lors du Conseil des ministres du 3 juin 2014, la ministre des affaires sociales et de la santé et la secrétaire d'État auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie ont présenté un projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement. Le projet de loi a fait l'objet d'un avis du conseil économique, social et environnemental.



Le projet de loi d'orientation et de programmation aborde, dans un cadre pluriannuel, tous

les aspects liés à la nécessaire adaptation de la société au vieillissement. Il s'attache aussi à renforcer le soutien aux « aidants », et l'accompagnement en cas de perte d'autonomie. Il repose sur trois piliers :

L'anticipation de la perte d'autonomie qui doit permettre de repérer et de combattre les premiers facteurs de risque de la perte de celle-ci, au premier rang desquels les inégalités sociales et celles liées à la santé. Il s'agit de mener une politique de prévention, de mobilisation contre l'isolement au travers du programme MONALISA (*), ainsi que de favoriser une meilleure nutrition, un meilleur usage du médicament et des réponses sanitaires mieux adaptées. Enfin de prévoir des actions de prévention du suicide.



(*) MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées) a été lancée en janvier 2014 par Michèle Delaunay dans huit départements. L'objectif étant de favoriser la création « d'équipe citoyennes » mobilisées contre l'isolement social des personnes âgées.

L'adaptation de la société doit permettre d'adapter toutes les politiques publiques au vieillissement, de reconnaître l'engagement massif des seniors dans la vie associative, et d'assurer le respect de leurs droits, y compris en cas de perte d'autonomie.

L'accompagnement des personnes en perte d'autonomie. vise à améliorer la prise en charge, en relevant les plafonds de l'allocation personnalisée d'autonomie à domicile (soit plus de 700 000 bénéficiaires potentiels après réforme) et en réduisant le reste à charge des personnes concernées, notamment pour les personnes âgées les plus modestes et pour celles ayant les plans d'aide les plus lourds.



La réforme permettra également de soutenir davantage les « aidants », en première ligne auprès de leurs proches en perte d'autonomie. Les services d'aide à domicile seront modernisés et professionnalisés pour améliorer la qualité de la prise en charge des personnes âgées.

Enfin, le texte conforte le choix d'un financement solidaire de l'accompagnement de la perte d'autonomie, fondé sur une ressource dédiée : la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (CASA), dont le rendement atteindra 645 millions d'euros.

■ CHOISIR UNE MAISON DE RETRAITE

En général et de plus en plus, l'entrée dans une maison de retraite ou un établissement d'hébergement pour personnes âgées se fait de plus en plus tard et souvent lorsque la personne connaît un état de dépendance important, mais pas toujours.

C'est dire que chaque cas est particulier qu'il s'agisse des besoins en hébergement de la personne considérée, de ses ressources et de sa



situation géographique. Par exemple la facture moyenne peut s'établir à 2 200 € par mois en Ile-de-France contre 1 500 € à 1 800 € en province pour atteindre 2 700 € à 4 600 € à Paris. Des aides au financement sont possibles en cas de nécessité.

Dans tous les cas, il est nécessaire de se déplacer pour se renseigner, plusieurs fois si le besoin s'en fait sentir.

En résumé, trois documents sont à lire absolument : le contrat de séjour, le règlement de fonctionnement et le livret d'accueil.

Diverses normes de qualité concernent les maisons de retraite AFNORD (norme NF), QUALICERT (s'applique aux activités de service), Label Humanitude (pour les établissements accueillant des malades Alzheimer). Si les Ehpad accueillent des personnes malades et fragilisées, elles doivent mettre en œuvre une évaluation interne et externe contrôlées par l'Agence régionale de santé et le conseil général.

La multitude d'adresses dispersées sur l'ensemble du territoire ne trouvent pas sa place parmi les brèves, raison pour laquelle celles-ci sont traitées sur le site Internet de l'ANOCR.

■ AIDE AUX « AIDANTS » FAMILIAUX DE MALADES D'ALZHEIMER

Les « aidants » qui se sentent isolés et épuisés aussi bien physiquement que moralement, peuvent avoir recours à la « plateforme de répit » qui leur offrira une écoute attentive, un soutien dans la gestion des situations difficiles du quotidien et leur permettra, notamment, de partager leur vécu avec des professionnels qualifiés et d'autres « aidants ». Ils y trouveront informations et conseils.



Sont proposés :

- Une écoute, des conseils et la participation à des groupes de parole.
- Diverses solutions de répit, dont le répit à domicile, des séjours de vacances pour les personnes malades et les « aidants », des gardes itinérantes de nuit...
- Un soutien psychologique, voire une formation permettant aux « aidants » de mieux gérer leur vigilance quotidienne au contact de la personne touchée par la maladie.
- Une aide au maintien de la vie sociale et relationnelle, afin de lutter contre le repli et la solitude, avec notamment des activités culturelles, physiques et artistiques.

Consulter les « plateformes de répit » sur l'annuaire Agevillage (annuaire@agevillage.com).

■ POUR SE FAIRE DÉLIVRER DES MÉDICAMENTS EN EUROPE, UNE ORDONNANCE TRANSFRONTALIÈRE EST NÉCESSAIRE

En cas de voyage dans un pays de l'Union européenne, il convient de demander à son médecin une ordonnance conforme aux exigences du décret français du 23 décembre 2013 (JO n° 0300 du 27 décembre 2013) transposant la directive européenne n° 2012/52 et de se munir d'une carte européenne d'assurance maladie (CEAM).



Le décret récapitule les éléments à faire inscrire sur une ordonnance transfrontalière. En l'occurrence :

■ L'IDENTIFICATION DU PATIENT

Nom, prénom, (en toutes lettres), sexe et date de naissance, poids et taille si, nécessaire, pour la bonne administration du traitement.

■ L'IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Nom, prénom, qualité, adresse professionnelle précisant la mention « France », numéro de téléphone précédé de l'indicatif « 33 » et adresse électronique, signature (manuscrite ou numérique) du prescripteur, date de la prescription.

■ LES MÉDICAMENTS À DÉLIVRER

Ils devront être désignés sous leur dénomination commune internationale (DCI), c'est-à-dire le nom de la molécule, afin d'éviter toute erreur. Le médicament sera également défini par : sa forme pharmaceutique, sa quantité, ses dosage et posologie. Si le médecin ne souhaite pas qu'il y ait de substitution avec un générique ou s'il s'agit d'un médicament innovant (nouveau), il peut noter la marque, mais devra préciser la mention « non substituable ».



■ DOSETTES HYDROSOLUBLES DE LESSIVE LIQUIDE : QUE FAIRE EN CAS DE CONTACT ACCIDENTEL ?

Ces dosettes se présentent sous la forme de petits berlingots roses, bleus ou verts ressemblant à des bonbons et attirent l'œil, de ce fait, des enfants. Leur enveloppe est conçue pour se rompre au contact de l'eau dans le lave-linge, elle fond donc également au contact de la salive d'un enfant qui le porte à la bouche.



En cas de contact accidentel avec le liquide de ces capsules, le ministère des affaires sociales et de la santé rappelle ce qu'il convient de faire :

- **Sur la peau** : rincer immédiatement et abondamment pendant une dizaine de minutes.

- **Dans la bouche** : nettoyer la bouche avec un gant de toilette ou un linge propre humide pour retirer le maximum de produit, éviter les boissons durant deux heures mais donner à manger une compote, une crème dessert, du pain ou des gâteaux pour absorber le produit et tapisser la muqueuse digestive.

- **Dans l'œil** : laver l'œil sous un filet d'eau, si possible tiède, y compris sous les paupières durant une dizaine de minutes, l'eau du robinet convenant très bien.

Dans tous les cas, dès le lavage réalisé ou pendant le lavage, il faut appeler ou faire appeler un centre antipoison, afin d'obtenir un avis médical adapté à la situation (en cas de difficultés respiratoires, ne pas hésiter à contacter sans délai le 15).



ROUTES DE MÉMOIRE

De Geneviève BREUIL

Après avoir écrit LES COULEURS DE LA MÉMOIRE en collaboration avec sa mère, pour une maîtrise de sociologie, Geneviève BREUIL a publié romans de fantasy, nouvelles, poèmes.

Ici, elle nous offre de partager la vie de son père et de son parrain, militaires dans l'Infanterie de marine, « deux hommes en marche », dit-elle.

Terrils de Noeux-les-Mines, coteaux du Cher, Saïgon, Berlin, pays, villes et campagnes, parcourus quand l'auteur tente de comprendre les motivations et les choix de ces hommes.

Selon un universitaire : « un très beau dossier de lettres, témoignages, documents mettent en scène le parcours d'une famille, ses joies, ses peines évoqués avec beaucoup de sensibilité... lecture agréable qui doit susciter l'intérêt. »

N'oublions pas les rires et les chansons.

TheBookEdition.com - 113 rue Barthélemy Delespaul - 59021 Lille cedex
info@thebookedition.com

LA PRÉSENCE MILITAIRE FRANÇAISE AU LIBAN (1978 - 2014)

TÉMOIGNAGES INÉDITS

Par Axel RAPPOLT

Depuis 1978, la France est présente au Liban au sein de la F.I.N.U.L. qui veille – encore et toujours – sur le Liban depuis maintenant 36 ans !

L'ouvrage proposé n'est pas à coup sûr une histoire militaire du Liban dont l'étude nécessiterait plusieurs livres ou même une histoire de la F.I.N.U.L. dont d'éminents travaux universitaires ont traités, mais se propose de réaliser un ouvrage de synthèse en abordant :

- Dans une première partie, « la France au secours du Liban » de

1978 à 1986, en détaillant le rôle des différentes forces multinationales et groupes d'observateurs,

- Dans une deuxième partie, « le Liban par les autres puissances en présence : vers la guerre de 2006 » débouchant inexorablement vers l'émergence de la F.I.N.U.L. II,

- Dans une troisième partie, « le Liban à la croisée des chemins » suite aux conséquences de la guerre civile syrienne et à ses dangers pour le Liban en dépit de l'accord russo-américain du 14 septembre 2013 et de la providentielle résolution 2118 du 27 septembre 2013 sur le démantèlement du stock d'armes chimiques syriennes avant la conférence de Genève 2 en novembre 2013 et le désarmement chimique de la Syrie en janvier 2014.

Editions Lavauzelle Graphic - B.P. 8 - 87350 Panazol

LE GÉNÉRAL DE LANGLE DE CARY (1849-1927) : UN BRETON DANS LA GRANDE GUERRE

de Guy Le Mouel et Henry Ortholan

Major de Saint-Cyr à 20 ans, Fernand de Langle de Cary commence sa carrière avec la guerre de 1870. Il est grièvement blessé en janvier 1871, et fait ainsi partie de cette génération d'officiers dont le rêve est de reprendre l'Alsace et la Lorraine... En 1914, à la tête de la IV^e Armée, il prend une part importante à la victoire de La Marne. Signe de la confiance qu'il a dans cette Armée, Joffre lui confie le rôle principal lors des deux offensives de Champagne de 1915. En décembre 1915, il commande le Groupe des Armées du Centre auquel est rattachée le 1^{er} février 1916 la Région Fortifiée de Verdun, vingt jours avant le début de la bataille, cadeau quelque peu empoisonné !... Pour des raisons beaucoup plus politiques que militaires, il servira de fusible et se trouve donc écarté du front. Il aura passé plus de 50 ans au service de la France ! Il meurt à Pont-Scorff en 1927. et ses cendres seront transférées en 1931 aux Invalides.

Editions Charles Hérissey - La Tullaye - 35150 JANZE

L'ESPOIR MEURT EN DERNIER

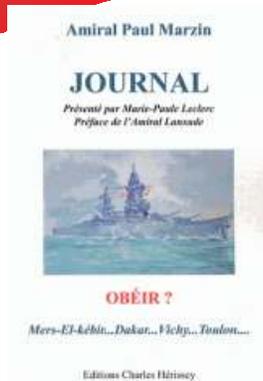
Du colonel Bernard Grué

Jeune officier au 3^e régiment étranger d'infanterie stationné en haute région du Tonkin, Bernard Grué parcourra la RC4 de Langson à Cao Bang de 1949 à 1950. Il repoussera l'attaque de son poste 41 Est avant de rejoindre Dong Khê. Chargé de tenir l'un des points névralgiques de la citadelle avec un canon de 57, il résistera aux pilonnages et aux attaques du Viêt-minh pendant deux jours et deux nuits. Le 18 Septembre 1950 au matin, une nouvelle fois blessé, inconscient, au milieu de ses légionnaires morts ou blessés, il tombe aux mains des attaquants. Commencent alors quatre longues années de captivité dans la jungle et de « rééducation » à la chinoise par les commissaires politiques viêts. Le récit qui en est fait n'est jamais haineux à l'égard des populations et des gardiens, mais toujours teinté d'humour et d'optimisme courageux. Il apparaît comme une leçon de survie, d'espérance et d'humanisme...

Editions du Rocher - 28, rue Comte Félix Gastaldi - BP 521 - MC 98015 Monaco

Tél. : 00 377 99 99 67 17

www.editionsdurocher.fr



JOURNAL - OBÉIR ?

De l'amiral Paul Marzin

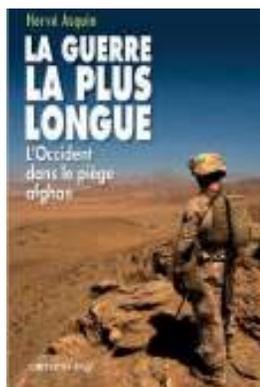
Sorti de Navale en 1913, après une brillante carrière, Paul Marzin commande en 1940 le Richelieu qui, deux mois après l'affaire de Mers-El-Kébir, repousse à Dakar la tentative de débarquement des troupes anglaises et des Forces françaises libres. Appelé à Vichy par Darlan, il participe à minima à des négociations avec les allemands. L'amiral Marzin

était profondément opposé à la tendance collaborationniste qui se développait alors à Vichy...

Il mit toute son intelligence et ses capacités de négociateur à faire échouer les projets allemands. Il réussit ainsi à freiner la collaboration militaire jusqu'à ce que le débarquement allié en Afrique du Nord ne vienne complètement changer les données de la guerre. Le récit qu'il fait des négociations auxquelles il prit part témoigne de la grande utilité de son action à un moment crucial de la politique française.

Mais il se heurtera au veto tacite de Londres qui n'a pas pardonné Dakar... Ce livre est un témoignage exceptionnel sur les choix qui se sont présentés aux officiers de l'armée française en cette triste période.

Editions Charles Hérissey - La Tullaye - 35150 JANZE



LA GUERRE LA PLUS LONGUE

De Hervé Asquin

Plus long que la Première et la Seconde Guerre mondiale, que la guerre d'Algérie ou que celle du Vietnam, l'interminable conflit afghan a broyé les espoirs de « nation building » que nourrissait l'Occident. Plus de dix ans d'une guerre « asymétrique » contre un ennemi aussi insaisissable qu'omniprésent n'ont pas suffi à endiguer les calamités qui ravageaient l'Afghanistan : guérilla, terrorisme, rivalités ethnico-tribales, économie à

la dérive, corruption endémique, pauvreté. Certains fléaux, comme le trafic de drogue, se sont même aggravés. L'Occident a payé son obstination au prix fort : plus de 3 000 militaires de la coalition tués, des dizaines de milliers d'autres blessés, des milliers de victimes civiles « collatérales » et 2 000 milliards de dollars partis en fumée...

À l'heure où les corps expéditionnaires des membres de la coalition lèvent le camp les uns après les autres, Hervé Asquin dresse le « post mortem » de cette guerre si longue et si coûteuse. Un bilan militaire et politique, bien sûr, mais également humain, car ce sont d'abord les soldats, les sous-officiers et les officiers américains, anglais ou français, et leurs protégés de l'Armée nationale afghane, qui ont payé le plus lourd tribut, celui du sang, à ce mirage.

Ce livre, qui alterne géopolitique et vécu à hauteur d'homme, explore au plus près du terrain les ressorts de la corruption et les errements stratégiques et diplomatiques qui ont entraîné le monde dans cette guerre, la plus longue, la plus chère et l'une des plus vaines qu'ait connu l'Occident depuis des siècles.

Editions Calmann-Lévy - 31 rue de Fleurus - 75278 Paris cedex 06.

LA MARINE DANS LA GUERRE DE LYBIE

Du capitaine de Frégate Jean-Michel Roche

En février 2011, dans la continuité du « printemps arabe », la révolte gronde en Libye, mais les manifestations sont réprimées dans le sang. Le 17 mars, le Conseil de sécurité des Nations Unies autorise l'utilisation de la force armée pour protéger la population libyenne. La participation française à l'engagement militaire international prendra le nom d'opération Harmattan.

Au cœur du dispositif, la Marine nationale déploie toutes ses composantes (bâtiments de surface, sous-marins, avions et hélicoptères, commandos) et plus de 5 000 marins sur le théâtre d'opérations. Ces hommes et femmes vont alors vivre pendant plusieurs mois une aventure hors norme, et donner les plus belles preuves de leurs qualités et de leurs capacités.

Car cette bataille qui a été livrée, sur mer et dans le ciel, n'a pas de précédent, dans son ampleur comme dans son intensité, depuis la guerre d'Indochine.

Le livre « La Marine dans la guerre de Libye » est un historique détaillé des événements militaires de cette guerre, entrecoupé de brefs éléments de contexte.

Fruit de deux ans de travail, le livre a pu voir le jour grâce à la participation de nombreux acteurs de la marine, en premier lieu les commandants d'unités, qui ont participé à sa rédaction. Le texte est illustré par plus de 200 photographies d'époque dont la plupart inédites.

Editions LTP - BP 53 138 - 29231 Brest Cedex 3 - editions.ltp@laposte.net

LES ARCHERS DU CIEL

Par Pierre Leroy

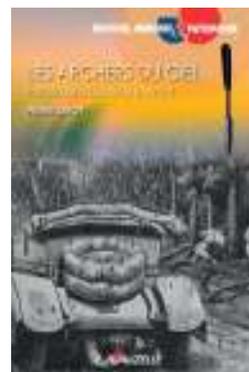
Cet ouvrage rend hommage aux poilus. Il relate la terrible histoire du premier projectile antipersonnel de l'aéronautique militaire : la fléchette d'avions.

Ces redoutables projectiles, dont on a discrètement passé sous silence la cruauté, ont fait leur apparition dans l'aviation française au cours des premiers jours de la Grande Guerre. Efficace et d'un faible coût, ils ne furent dès lors jamais abandonnés. Tous les pays belligérants n'ont eu de cesse de les utiliser voire de les perfectionner.

Lancées par millier sur les champs de bataille (50 000 fléchettes par jour à Verdun) ou sur les villes, ils rappellent les pluies de flèches du Moyen Age. Destinées à blesser plutôt qu'à tuer, les fléchettes avaient néanmoins la sinistre réputation de pouvoir traverser un homme de part en part. Elles ont été la terreur des fantassins et des populations sur pratiquement tous les fronts : européens mais également après la signature de l'armistice dans les colonies et les protectorats : au Maroc, en Egypte, en Syrie...

L'aviation américaine fit appel à des fléchettes de nouvelle génération pendant la guerre du Vietnam, elles ont été larguées par centaine de milliers au-dessus de la jungle.

Editions Lavauzelle Graphique - B.P. 8 - 87350 Panazol



COURRIER DES GROUPEMENTS

Par le lieutenant-colonel (H) Jacques Dupré

GROUPEMENT CALVADOS/MANCHE

Le 23 mai 2014, rendez-vous était donné à Lessay par le colonel Michel Margotin, organisateur, aux membres du groupe pour passer une agréable journée ensemble.



Lessay, commune du centre Manche bien connue en Normandie pour sa foire annuelle, une des plus anciennes de la région dont l'origine et sa création par des moines bénédictins remonte très probablement au XI^e siècle. La foire Sainte-Croix accueille, chaque année, sur 3 jours en septembre, près de 400 000 visiteurs.

Dans ce charmant village situé sur la côte Ouest du Cotentin, la fin de la matinée est consacrée à la visite guidée de la laiterie fromagerie du val d'Ay, établissements Réaux, implantée à Lessay depuis 1931. L'activité principale de la laiterie reste depuis sa création la fabrication du camembert au lait cru avec moulage à la louche et à la main, selon le savoir-faire mis au point en 1791 par Marie Harel (1761-1844), fermière dans le village de Camembert (Orne)

et considérée comme l'inventrice de ce fromage. Après la projection d'un film vidéo sur les activités de l'entreprise, notre guide nous fait découvrir les différentes étapes de la fabrication du camembert AOP (appellation d'origine protégée). Chacun peut apprécier la qualité du tour de main des employés dans les ateliers de production. La visite se poursuit par la présentation de matériels anciens de fromagerie, d'une fresque de personnages normands et d'une collection d'étiquettes de fromage. La fabrication du camembert n'ayant plus de secret pour nous, c'est en véritable connaisseur que chacun entra dans la boutique pour une dégustation et faire sa provision de produits. Dégustation très appréciée d'un des plus populaires fromages français qui fait partie de notre quotidien gourmand

et normand devenu au fil du temps très familier par sa présence sur notre table.

Déjeuner au restaurant gastronomique « Le Normandy », situé en plein cœur du village où un excellent repas, sans fromage, nous était servi.

L'après-midi, changement de cadre avec la visite de l'abbatiale de Lessay où nous attendait l'accueillante et souriante Marine, guide-conférencière du pays d'art et d'histoire du Coutançais, qui nous fit découvrir l'église abbatiale Sainte-Trinité, abbaye bénédictine romane du XI^e siècle. Elle est propriété communale et reste un des fleurons de cette période conservé en Normandie. Le monastère et l'église ont été partiellement détruits au cours des bombardements de 1944 puis minés par les allemands avant leur retraite. Ils ont été restaurés à l'identique par les monuments historiques après la guerre jusqu'en 1958.

Grâce à ses qualités architecturales, l'abbaye possède une acoustique réputée. Ainsi, depuis 1994, dans le cadre du festival « les heures musicales de l'abbaye de Lessay », l'association organise chaque été, 10 à 12 concerts et reçoit des ensembles de renommée internationale comme les Arts Florissants ou le cercle de l'harmonie.

Ayant obtenu l'accord du propriétaire des bâtiments conventuels, propriété privée

depuis la révolution, notre guide nous fit découvrir le bâtiment de la grange dîmeresse, le cloître et les jardins. C'est dans ces derniers parfaitement entretenus et au bord de l'étang, servant autrefois à l'élevage de poissons, que s'acheva ce moment de convivialité et d'échanges où l'ensemble des participants a apprécié l'excellence de notre guide pour la visite commentée et très bien argumentée. Très belle journée qui a permis, une nouvelle fois, à la trentaine de membres du groupement et invités amis de se retrouver pour vivre ensemble un moment agréable, dans la bonne humeur et la détente.

GRUPEMENT DE DORDOGNE

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2014

Dans ce Périgord où tout est beau, Trémolat apparaît comme une synthèse de tous les charmes du pays car on y trouve à la fois un charmant village, une vieille église abbatiale, parfait exemple d'architecture périgourdine à files de coupoles, un immense plan d'eau sur les courbes de la Dordogne, un panorama, celui du cingle de Trémolat qui est l'une des merveilles de cette province.

En cette journée ensoleillée du 22 mai 2014 arrivent les participants de notre Assemblée Générale accueillis par notre président le général

Gaudy et Madame dans les salons du « Vieux Logis », splendide « Relais-Château » de grand renom où café et petits gâteaux réconfortent du trajet effectué depuis le nord du département pour certains.

Les épouses se regroupent pour la visite de l'église abbatiale du 13^e siècle et de la chapelle St Martin à Limeuil (confluent de la Dordogne et de la Vézère). Cette dernière est dédiée à St-Thomas Becket, archevêque de Canterbury assassiné en 1170. Cette chapelle est devenue l'église des gabariers et des gens de la vallée.

A 10 heures 15, dans une des salles de cette splendide bâtisse du « Vieux Logis », après le mot d'accueil et de bienvenue de M. Chassagne, Maire de Trémolat, le président, assisté du trésorier, le capitaine Varenne, ouvre notre Assemblée Générale.

Après lecture des noms de nos disparus depuis la dernière Assemblée, le président fait observer une minute de silence à laquelle sont associés nos camarades d'active tombés lors des diverses OPEX.

Le général Gaudy présente la situation des effectifs du groupement qui à ce jour est de 162 adhérents(es), l'âge étant chaque année plus important, il demande à chacun de bien vouloir recruter autour de lui. La parole est donnée au capitaine Varenne qui fait lecture des diverses rubriques de la comptabilité. Nos finances sont en parfaite santé. Quitus est donné à l'unanimité des

présents et des pouvoirs reçus.

Le président reprend la parole pour exposer les divers sujets traités lors des conseils d'administration et de l'AG de l'ANOCR à Paris. Il décrit ensuite les activités du bureau, du comité et sa participation aux diverses cérémonies officielles. Il rappelle que nous avons deux « défenseurs d'intérêts » au Sénat et à l'Assemblée Nationale. Notre action est de longue haleine mais commence à porter ses fruits. En conclusion notre président souligne nos inquiétudes face aux restrictions permanentes imposées aux Armées qui affectent grandement l'avenir de notre pays. Le général Fournier fait alors une présentation générale de l'ASAF.

Vers 12 heures, suite à la clôture de l'AG, l'ensemble des participants rejoint les épouses au Monument aux Morts de Trémolat pour un dépôt de gerbe par Monsieur le Maire et le général Gaudy. A l'issue de la minute de silence, et avec une émouvante spontanéité nos 55 participants (es) entonnent une vibrante Marseillaise.



Tous et toutes se dirigent ensuite vers « Le Vieux logis » pour un vin d'honneur et la dégustation d'un repas excellent et raffiné, servi

dans un cadre agréable, par un service digne de ce bel établissement.

Vers 16 h 30, dans une ambiance de camaraderie et de gaieté chacun se sépare pour regagner son chez soi en souhaitant se retrouver tout aussi nombreux en septembre.

Journée de rentrée

La journée de rentrée de l'ANOCR24 Dordogne, s'est déroulée le 10 septembre 2014 au château de Bourdeilles dans le Périgord vert...



GROUPEMENT DU CHER ET DU LOIRET

L'assemblée générale Cher/Loiret s'est déroulée à Bourges, au cercle mess Prince de Condé, aimablement prêté par la base de Défense, en présence des personnalités suivantes :

- Madame SERRE, représentant monsieur BLANC, maire de Bourges ;
- Monsieur le lieutenant-colonel FAIVRE, représentant le général, commandant les écoles de Bourges et Délégué Militaire Départemental ;
- Le Lieutenant-colonel DRAPEAU, représentant le général commandant l'école du Train ;
- Le Commandant LE GOAS, représentant le colonel commandant la base d'Avord et la

base de défense de Bourges-Avord.

Mais des absents :

- Les représentants de l'Etat en raison de la période de réserve due aux élections ;
- Pas de députés, pas de sénateurs, pas de représentant du conseil général.

Après les mots de bienvenue, le président fit observer un instant de recueillement à la mémoire des membres disparus depuis notre dernière AG en y associant nos camarades d'active qui servent la France au péril de leur vie.

Puis il rappela que le compte-rendu de « l'AG parisienne » paraîtrait dans le bulletin de juillet. Il insista, toutefois, sur la difficulté à connaître les membres pouvant avoir besoin d'une aide sociale.

A l'issue de cette ouverture, le secrétaire présenta le rapport moral et le trésorier dressa le bilan financier. Ces deux présentations, fort bien menées, furent approuvées à l'unanimité.

Dans la foulée, le bureau, par manque de candidats, se trouva renouvelé pour un an, mais le président souligna qu'après 18 ans, et sauf événement imprévu, il souhaitait passer la main en 2015.

Le président reprenant la parole fit un point assez complet sur les mesures affectant le montant des retraites : Le gel de celles-ci, la taxe additionnelle, la baisse du pouvoir d'achat...

Il aborda le sujet du handicap, l'attente de la loi pour l'adaptation de la société au

vieillesse, les aides possibles, le coût des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes...

L'accueil des invités donna lieu à un résumé de la première partie, avant de faire un point sur les problèmes de Défense, les crédits, des comparaisons avec certains autres pays (Chine, Russie, US..) et la Défense Européenne.

Madame la représentante du maire, en charge des associations et dont c'était une de ses premières sorties après les élections municipales, nous gratifia d'une intervention.

Reprenant la parole, le président, rappela les prochaines activités et leurs dates, mit fin à cette assemblée et tout le monde se retrouva devant un apéritif fort sympathique avant de passer à table et dont le menu fut unanimement apprécié.

GROUPEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

L'assemblée générale du groupement de Maine-et-Loire s'est déroulée le jeudi 10 avril 2014 à Doué la Fontaine (*sud-est du département à 40 km d'Angers et 15 km de Saumur*). Ce choix du lieu et la location d'un car a permis la réunion des adhérents des secteurs d'Angers et

de Saumur, pour la plus grande joie du président départemental, le général Didier SIMON. Cette année, le groupement a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le président national de l'ANOCR, le vice-amiral Michel OLHAGARAY.

En parallèle à l'assemblée générale interne, nos conjoints ont eu l'occasion de faire une visite personnalisée très intéressante du musée des commerces anciens, bien connu des ligériens.

Après le contrôle des présences et des pouvoirs effectué par le CDT GRASSET, le quorum étant atteint, le général SIMON déclarait la séance ouverte. Après les remerciements et salutations d'usage en pareille circonstance et l'instant solennel de recueillement en mémoire de nos membres disparus depuis la dernière AG et de nos camarades d'active morts en opération, le président départemental présente le rapport moral de l'année écoulée.

Rappelant les activités de cohésion et de traditions proposées aux adhérents, il se félicite de la mise en œuvre du **principe d'équilibre géographique** entre les deux pôles du groupement, Angers et Saumur. Regrettant toutefois l'érosion du nombre de participants à ces événements, il se demande s'il ne faudrait pas étudier un **système d'activités « à la carte »**, pour tenir compte des différentes « catégories » d'adhérents, des plus jeunes, encore en activité profession-

nelle ou engagement associatif et/ou politique, et donc moins disponibles en semaine ou pendant la journée, aux plus anciens, avec souvent une mobilité réduite ou sous contrainte médicale leur interdisant de fait une participation active à nos manifestations de cohésion.

Le général SIMON remercie d'ailleurs une fois de plus tous ceux qui avaient pu se libérer pour l'occasion, malgré leurs contraintes ou interdits. Il a aussi une pensée confraternelle pour ceux qui n'ont pas pu être présents à cette AG. Mandat sera donné au comité de groupement (*indispensable par ailleurs au président pour animer la vie du groupement*) pour étudier la pertinence et la faisabilité d'un tel système.

Concernant le bilan des actions conduites au plan local, si notre travail commun de proximité, principalement au plan social, se passe globalement bien (*mise en place réseau d'entraide, initiative conjointe de visite avec du personnel d'active de l'école du Génie...*), deux préoccupations majeures sur le plan national impactent la vie de notre communauté locale :

- la situation préoccupante de nos forces armées, dans ce contexte délétère de contrainte budgétaire et de recherche d'économie tout azimut ;
- le peu de concertation entre notre ministère de tutelle et les associations de retraités, notamment en termes de gouvernance ou de prise de décisions...

Il convient par ailleurs de constater que nos actions de communication en direction de nos partenaires locaux n'ont pas toujours été à la hauteur de nos attentes (*y compris avec la Défense...*) et ont parfois engendré une certaine amertume, voire des regrets : elles seront donc une des priorités du nouvel exercice.

Dans ce cadre, le général SIMON propose l'**idée de manœuvre** suivante pour l'année **2014** :

« Tout en continuant les actions entreprises au **plan social** (*cohésion, solidarité et entraide*) ».

1. Mieux se faire connaître (et reconnaître) au plan local :

- inter et intra-associations (comité d'entente, mutualisation...);
- avec nos partenaires institutionnels (dont l'ONAC);
- avec les élus nationaux et locaux.

2. Développer notre action dans les domaines recrutement et reconversion :

- mise en œuvre du partenariat avec Implic'Action (voir planches annexe 1);
- participation au laboratoire CAP 2C avec les autres associations concernées (voir document annexe 2);
- consolidation de nos liens avec les acteurs Défense (DMD, Défense Mobilité, autres).

Tout cela en synergie avec les actions entreprises au plan national par l'amiral et

le conseil d'administration, au travers de commissions thématiques permanentes.

Pour conclure ce rapport moral, le président départemental souligne le travail concret et opiniâtre réalisé par le niveau national : l'ANOCR est une association dynamique et pleinement engagée dans la défense des intérêts des retraités militaires, forte de son maillage territorial et de ses réseaux fonctionnels bien identifiés qui lui permettent d'assumer ses objectifs sociaux et d'influence. A nous, adhérents de l'échelon local, indispensable au travail de proximité, de suivre ce chemin en développant davantage nos propres réseaux et en puisant, dans nos bassins de vie et d'emploi, les idées, les outils et les ressources. Nous pourrions ainsi mieux répondre aux attentes de nos adhérents, tant dans leur vie quotidienne que sur le plan statutaire et social, mais aussi pour soutenir nos camarades d'active dans leurs missions régaliennes ou leurs projets de transition professionnelle ou de repli.

C'est le travail de chacun d'entre nous, quelque soit le niveau de l'engagement que l'on veut (peut) mettre en œuvre.

Ensuite, comme chaque année, le CDT Yannick CHESNAIS nous présente le bilan financier de l'exercice précédent, équilibré et conforme aux prévisions budgétaires. Ce bilan est approuvé à l'unanimité des

voix et l'excellent travail fourni par Yannick reconnu par tous.

C'est enfin au tour du colonel Jean-Claude HUBARD, le vice-président départemental, de faire une synthèse très intéressante sur les travaux de la commission sociale auxquels il avait participé lors de l'AG nationale, en insistant particulièrement cette année sur l'intérêt du memento social réalisé par l'ANOCR. Vous pouvez aller le consulter sur le site Internet de l'ANOCR et lire les grandes lignes des conclusions de l'AG nationale dans le bulletin de juillet.

Pour conclure cette partie interne, une élection à l'unanimité fait entrer le colonel François LAPLACE au comité de groupement. Il sera notamment chargé du suivi des partenariats dans les domaines de la reconversion. Sont également réélus à l'unanimité des voix les colonels MONIER, SCAPIN et THOMAS ainsi que le CDT CHESNAIS, tous membres sortants du comité de groupement après de nombreuses années de bons et loyaux services. Le président départemental les félicite tous sincèrement et les remercie de leurs actions (passées et futures) au profit du groupement 49.

L'assemblée générale interne se termine avec l'arrivée du président national qui nous adresse un premier message : après avoir salué chaleureusement l'ensemble des camarades présents, il met en avant, avec la passion et le ton libre et décidé qui le caractérise, le

cadre parfois contraint dans lequel évolue notre association, nos préoccupations légitimes (*gouvernance des retraités militaires, représentativité et considération des associations...*), mais aussi les actions menées avec le conseil d'administration dans le cadre de nos objectifs de solidarité et de défense active des intérêts de la communauté militaire, d'active et en retraite.

A l'issue de cette première adresse, nous partons au monument aux morts de Doué la Fontaine pour le dépôt de gerbes, où nous rejoignent le maire de la commune, le directeur de cabinet de la préfecture et les autres autorités civiles et militaires invitées (ou leurs représentants). Une Marseillaise, chantée à l'unisson des participants, conclut cette cérémonie avec ferveur et émotion.

L'assemblée générale plénière, dont le thème est cette année la reconversion de nos camarades d'active, peut alors débiter avec un exposé initial du colonel François LAPLACE présentant les dispositifs mis en place par les associations, Implic'Action et CAP2C (*plateforme d'appui à la reconversion d'officiers dont fait partie l'ANOCR*). Vous pourrez également en lire une synthèse dans le bulletin de juillet rendant compte des travaux de l'AG nationale.

C'est ensuite au major PAILLOUX de l'agence de reconversion de la Défense d'Angers, de présenter le dispositif existant dans nos armées afin de

mieux piloter et faciliter la transition professionnelle de nos camarades en fin d'activité ou de contrat, en leur donnant les moyens d'un retour à une activité professionnelle dans la vie civile.

« Chaque année, plusieurs milliers de militaires, sous contrat ou de carrière, quittent le service actif (environ 20.000 par an). Par ailleurs, des flux supplémentaires de départs de militaires et de personnels civils de la Défense sont prévus au cours des prochaines années, en raison des réductions d'effectifs qui vont découler de la mise en œuvre des restructurations des armées.

La mission de reclassement de ces personnels est confiée à « Défense Mobilité », l'agence de reconversion de la Défense, service à compétence nationale rattaché au directeur des ressources humaines du ministère de la Défense. Elle s'organise autour d'une direction, basée à Paris, et de pôles et antennes formant un maillage territorial. Dans sa mission d'accompagnement

de la transition professionnelle des ressortissants de la Défense, Défense Mobilité s'appuie sur un réseau de professionnels qui ont pour objectif d'accompagner les candidats dans leur projet professionnel et de faciliter leur retour à l'emploi. »

L'agence est également intéressée par des partenariats avec tout type d'organisme susceptible d'apporter de la densité à son propre réseau et à ses actions de reclassement. D'où l'émergence de coopérations avec les associations d'officiers, notamment parce que cette catégorie est plus particulièrement ciblée dans le cadre des nouvelles déflations d'effectifs.

Plusieurs questions ou témoignages personnels d'adhérents attestent de leur intérêt pour ce sujet d'actualité, parfois douloureux et souvent complexe à appréhender pour nos camarades d'active sur le départ. Il nous reste désormais à trouver, au niveau local, des solutions et autres outils pour appuyer notre institution





et nos camarades dans cette difficile période de transition. Le général SIMON remercie l'ensemble des participants de la qualité des présentations et de l'intérêt des questions.

L'amiral OLHAGARAY conclut alors cette assemblée en reprenant notamment les termes de son discours général lors de l'AG nationale. Il revient bien sûr sur le thème de la reconversion (*il a été directeur de Marine Mobilité*), en rappelant sa volonté d'impliquer l'ANOCR dans cette mission, noble mais difficile. Mais il insiste particulièrement sur **notre rôle d'exemplarité** et de mise en avant de **nos valeurs** dans cette période contrastée que nous vivons. Il faut aller au contact des politiques et des autorités militaires et ne pas hésiter à faire remonter nos sentiments. Les temps ont changé et il s'agit maintenant d'être **lisible sur nos objectifs** et **visible dans nos actions** pour optimiser

ainsi notre crédibilité et notre efficacité...

La matinée se termine par un vin d'honneur en présence de nos invités, suivi d'un déjeuner copieux et fort sympathique, pendant lequel notre président national a vogué de table en table, entrant un peu plus dans la réalité du quotidien des adhérents du groupement 49. L'ensemble des adhérents du Maine-et-Loire le remercie chaleureusement de sa venue et l'assure de leur entier soutien dans son action.

*Le général Didier SIMON
Président départemental*

GROUPEMENT DE MOSELLE

**Visite au Luxembourg
le 23 mai 2014**

**L'homme au colt à la
crosse d'ivoire :
le général PATTON**

Souvent les productions de films hollywoodiens servent

de référence populaire à nos mémoires d'hommes pressés. C'est ainsi que le film américain réalisé en 1965 par Ken ANNAKIN « la bataille des Ardennes » avec Charles BRONSON et Henry FONDA aurait pu induire en erreur les membres de l'ANOCR MOSELLE, lors de la visite du « Général Patton Mémorial muséum d'ETTELBRUCK ». S'il est vrai que BASTOGNE est plus présent dans les mémoires, comme haut lieu d'histoire de la bataille des Ardennes, la visite de ce musée a permis à chacun d'avoir une vision nouvelle et particulièrement documentée sur ces faits de guerre qui ne se sont pas déroulés qu'en Belgique, mais également sur le territoire luxembourgeois (annexés par les allemands en 1940) et plus précisément dans la zone d'ETTELBRUCK qui fut quasiment détruite par les combats. Des passionnés désireux de rendre hommage au général Georges S. PATTON commandant de la 3^e Armée américaine et libérateur de la ville d'Ettelbruck le 25 décembre 1944 ont ainsi constitué ce musée qui retrace les événements les plus marquants de la seconde guerre mondiale au Luxembourg.

Pour rendre encore plus précise l'évocation de ces combats, la journée s'est poursuivie par la visite du musée national d'histoire militaire de DIEKIRCH. Une impressionnante représentation historique objective et équilibrée des opérations militaires dans les Ardennes se déroule sous les yeux des visiteurs. Elle res-

pecte les points de vue américain, allemand et... luxembourgeois. Sur plus de 3000 m² sont installées des scénographies captivantes, grandeur nature et donnant une vue détaillée des situations dramatiques et tragiques dans lesquelles militaires et civils ont été pris à cette époque.

Une journée qui, à n'en pas douter, a permis aux camarades de l'ANOCR Moselle de mettre à jour leurs connaissances sur ces épisodes d'une guerre souvent caricaturée par les cinéastes américains. Notons que le général Patton est inhumé dans le cimetière militaire américain de HAMM au Luxembourg aux côtés des autres victimes de la 3^e Armée, conformément à son désir « d'être enterré avec ses hommes ».



GROUPEMENT DE VENDÉE

Le 15 mai 2014, 40 adhérents se sont réunis pour le rassemblement annuel de l'ANOCR, certains accompagnés par leurs conjoints, et rejoints, en fin de séance, par les autorités invitées.

Un grand merci aux épouses présentes et particulièrement à celles qui ont œuvré pour la distribution du café d'accueil.

Dès le début de la séance, celles-ci ont été conviées à se rendre dans une entreprise vendéenne de torréfaction du café, proche de la Roche sur Yon, et d'en suivre une agréable visite guidée.

Pendant ce temps, le président : le Lt-colonel JM RUCHAUD commençait la séance avec les mots habituels d'accueil et la présentation des nouveaux adhérents.

Suivait un moment de recueillement en mémoire des

adhérents disparus depuis l'assemblée départementale précédente. Ont été cités : **M^{me} MARTINOTY** (veuve du colonel), **M^{me} MARTIN** (veuve du Capitaine tué lors de la guerre d'Algérie), du **Colonel Roger BARREAU Ancien président du groupement de l'ANOCR 85, pendant 17 années et, le général RAIFFAUD**. Sans oublier les décès familiaux : **Catherine** la fille du **colonel LORIOUX**, et l'épouse du **général LOIZEAU**.

Par la suite le président déroulait le programme, en détaillant les points clefs de l'AG nationale et en présentant la situation du groupement vendéen.

Parmi les sujets dégagés, l'auditoire a reconnu l'intérêt porté par le siège de faire entendre la voix des retraités auprès des

instances parlementaires et, cette action a été confirmée auprès du député M. Alain LEBOEUF venu conclure la séance.

Une autre position particulière du siège a suscité des réactions parmi les camarades présents suite à l'idée d'ouvrir notre association à d'autres membres ne remplissant pas exactement nos statuts, et ce afin de lutter contre le déficit en effectif.

Idée qui a généré les propos suivants d'un adhérent : « Ne perdons pas notre âme d'officiers de carrière. Restons fiers et défendons notre spécificité ! ». Le groupe humain que nous représentons doit préserver son état actuel et, certes, continuer d'intégrer des OSC (ex ORSA) mais ne pas s'ouvrir, plutôt se mutualiser avec d'autres associations

afin de se conforter et mieux défendre nos intérêts.

Par la suite le bureau évoquait les activités du groupement : pot de démarrage de l'année, visites d'adhérentes et d'adhérents, sortie conviviale d'automne, conférences et visites d'entreprises.

Puis, le trésorier présentait les comptes de l'année écoulée en soulignant un léger déficit, justifié par le renouvellement du matériel informatique : PC et imprimante.

En fin de séance le groupement accueillait les autorités : le Lt-colonel ROBIN représentant le Lt-colonel CHAUFFERT-YVART DMD ; le Lt-colonel ALEXANDRE représentant le Commandant du groupement de Gendarmerie. Le conseiller général et député Alain LEBOEUF représentait le président du Conseil général.

Ce dernier concluait la séance en soulignant l'attachement des autorités du département à notre communauté et aux valeurs qu'elle représentait. Il a également salué nos actions et nos objectifs de défense de l'institution militaire.

Le représentant du Préfet, le sous-préfet, M. LAVIGNE chef de cabinet était venu au début de l'assemblée ne pouvant être présent jusqu'à la fin.

Lui, également nous adressait des mots de considération pour nos engagements antérieurs au service de la Nation et nos contrats actuels, de soutien et de solidarité à l'égard des camarades vieillissants ou en difficulté.

Cette réunion se terminait par un verre de l'amitié partagé entre camarades et les autorités, présentes, dans une ambiance conviviale permettant d'échanger et de partager, comme autrefois, ces moments de solidarité militaire.

Suivait un excellent repas réunissant 43 convives parmi lesquels le colonel LIEBERT (94 ans), le colonel SIMON (96 ans), le colonel BILLAUD (89 ans) ces grands anciens qui nous faisaient l'honneur de leur présence lors de ce moment sympathique.

Nous les remercions et saluons leur fidélité à notre groupement et à nos manifestations.

Merci à tous les autres participants et au plaisir de se retrouver encore, à d'autres occasions.



Le colonel LIEBERT, ancien du Corps expéditionnaire en Italie (était au Mont Cassino 1943).

Le colonel SIMON, à gauche.



Photo du Colonel Roger BARREAU, remercié par le Général BONAVITA, ancien président national, pour sa longue période passée à la tête du groupement de l'ANOCR de Vendée.

Hommage au Colonel BARREAU

**Président pendant 17 ans
du groupement de Vendée**

Obsèques le 03/05/14

Notre camarade Roger BARREAU a commencé très jeune sa vie dans une France envahie et dans une ambiance militaire revancharde. Il fût enfant de troupe en 1943 aux Andelys, puis à l'école militaire d'Autun de 1944 à 1949. Par la suite, il rentre à l'ESMIA /St Cyr et appartient à la promotion « UNION FRANCAISE »

Il suit une carrière d'officier d'Artillerie de la Coloniale. Il sert en Algérie et plusieurs fois, en d'autres lieux en Afrique. Après les années de temps de troupe, notamment en Allemagne ou au sein des Etats-majors, il obtient le commandement du régiment de Fontenay le Comte : le CMFP, gardien des traditions du 137^e Régiment d'Infanterie, glorieux régiment de Verdun.

Dans cette unité, il établit sa réputation auprès de la population locale. A l'issue de ce temps de commandement, il sert une dernière

fois au Burkina Faso comme Attaché militaire, avant de revenir en France pour son dernier poste de DMD, à Angoulême, dans le département de la Charente.

Retraité sur les terres de Vendée, mais toujours actif, il s'engage dans de nombreuses associations et notamment fonde le groupement ANOCR du département, en 1990, avec l'aide du Colonel FIEVRE. Responsabilité qu'il assumera pendant 17 ans

Il sera à l'écoute de nombreux camarades en difficulté et notamment des veuves d'officiers. Et transmet le flambeau en 2007.

Les adhérents du groupement expriment publiquement leur gratitude à cet officier qui a noblement rempli sa tâche de soldat, fidèle à son devoir et qui a montré solidarité au service de ses pairs dans son action pour l'ANOCR..

A sa famille nous renouvelons l'expression de nos respectueuses condoléances.

Lt-Colonel J.M. RUCHAUD Président de l'ANOCR 85

NÉCROLOGIE

03. Allier. Pharmacien général Claude **Pallaget**, le 28 mars 2014. Lieutenant-colonel Maurice **Chavanelle**, le 29 juin 2014.

13. (04.05.20.84). Groupement interdépartemental de Marseille. Lieutenant-colonel Georges **Courvoisier**, le 17 avril 2014. M^{me} Marcelle **Heros**, sa fille du lieutenant, le 8 avril 2014. Général Jean **Kirscher**, le 29 janvier 2014. M^{me} Noëlle **Vidal**, veuve du lieutenant-colonel, le 17 mai 2014.

Lieutenant-colonel Gilbert **Ollivier**, le 21 juin 2014. Général François **Brun**, premier trimestre 2014. M^{me} **Sarrazin-Levassor**, veuve du commandant, le 3 juillet 2014. Colonel Jean **Bachoue**, le 19 mai 2014. Lieutenant-colonel André **Giroux**, le 12 avril 2014.

M^{me} Gisèle **Requier**, veuve du colonel, en 2014.

14. Calvados-Manche. Ingénieur général de l'armement de 1^{re} classe Lucien **Davout**, le 16 avril 2014.

16. Charente. Commandant Pierre **Clément**, le 18 décembre 2013. Capitaine Henri-Jean **Lafosse**, le 28 février 2014.

18-45. Cher-Loiret. Lieutenant-colonel Charles **Motret**, le 1^{er} avril 2014. Commandant Marcel **Bouyat**, le 3 avril 2014. M^{me} Odette **Juguet**, veuve du médecin colonel, le 30 avril 2014.

22. Cotes d'Armor. Capitaine Georges **Deforge**, en mai 2013. M^{me} Angèle **Le Floch**, veuve du commandant, en avril 2014.

25. Franche-Comté. Lieutenant-colonel Pierre

Minari, le 18 avril 2014. M^{me} Marcelle **Lacaut**, veuve du capitaine, le 4 avril 2014. M^{me} Colette **Fuchs**, le 18 avril 2013. Colonel Théophile **Bernard**, le 18 mars 2014. Capitaine Michel **Galmiche**, le 13 mars 2014.

29. Finistère. Lieutenant-colonel Lucien **Rhun**, le 12 décembre 2013. Médecin en chef Edouard **Le Minor**, le 31 décembre 2013. Le capitaine Jules **Chalm**, le 15 mars 2014. Lieutenant-colonel Jean **Ferec**, le 12 avril 2014. Le Lieutenant-colonel Robert **Boisson**, le 6 avril 2013.

30. Gard. Colonel Jacques **Perin**, le 7 janvier 2014. Général Pierre Bourdureau, le 15 mai 2014. M^{me} Josette Fournier, le 26 mai 2014.

31. (09-81). Haute-Garonne. Colonel Maurice **Hauthie**, le 23 janvier 2013. Ingénieur en chef 1^{re} classe Jean **Savouyaud**, le 5 février 2013. Lieutenant-colonel Jean-Louis **Ronzier**, le 26 février 2013. Capitaine de frégate Jean-Léon **Hubert**, le 20 mars 2013. Capitaine Edmond **Bevilacqua**, le 10 juin 2013. Commissaire en chef de 1^{re} classe Henriette **Pagès**, le 3 juillet 2013. Colonel Henry **Vidal**, le 10 novembre 2013. M^{me} Andrée **Lobligeois**, le 1^{er} mars 2013. M^{me} Ghislaine **Le Luhandre**, le 28 novembre 2013. M^{me} Denise **Audebaud**, le 7 décembre 2013. Lieutenant-colonel Marcel **Gerard**, le 13 septembre 2013. Colonel Henri **Barateau**, le 2 novembre 2013. M^{me} Hélène **Gourmandin**, veuve du commandant, le 21 avril 2014.

32. Gers (rectificatif). Le colonel Charles **Stockmann** est décédé le 16 janvier 2014 et non le 16 juillet 2014.

34. Hérault. Lieutenant-colonel Michel **Zimmermann**, le 10 octobre 2013. M^{me} Mathilde **Breitell**, le 3 novembre 2013. M^{me} Jeanine Dufourmantelle, le 11 novembre 2013. Lieutenant-colonel Henri **Vidal**, le 22 novembre 2013. Commandant Michel-Olivier **Honnilh**, le 3 décembre 2013. Commandant Octavien **Casanova**, le 25 novembre 2013. M^{me} Simone **Rigneault**, le 6 décembre 2013. M^{me} Françoise **Poty**, veuve du général, président du groupement de 1991 à 1996, le 24 décembre 2013. Chef de bataillon Roger **Cazou-Mingot**, le 28 décembre 2013. M^{me} Monique **Monteil**, le 18 janvier 2014. Commissaire général de

division **Véran Cambon de Lavalette**, le 26 janvier 2014. Chef de bataillon André **Breton**, le 3 mars 2014. Lieutenant-colonel Christian **Milhé de St Victor**, le 19 mars 2014. M^{me} Cécile **Baisle**, le 21 mars 2014. Colonel Jean **Clarac**, le 24 mars 2014. Médecin en chef Alain **Champagne de Labriolle**, le 1^{er} mai 2014. Lieutenant-colonel Emmanuel **Henriot** le 2 avril 2013. Chef de bataillon André **Breton** le 3 mars. Lieutenant-colonel **Christian de Saint Victor**, le 19 mars 2014. Colonel **Richard Badie**, le 21 mars 2014. Cécile **Baisle**, veuve du colonel Paul Baisle, le 21 mars 2014. Colonel Air Jean **Clarac**, le 24 mars 2014. Paulette **Lagorce-Rahier**, maman du colonel Rahier, le 5 avril 2014. Commandant Vincent **Daufresne**, fils du colonel Daufresne, le 22 avril 2014. Médecin-colonel Alain **Champagne De Labriolle** le 1^{er} mai 2014. Capitaine **Jean Nicolas**, le 22 mai 2014. Jeannine **Guerin**, le 23 mai 2014. Ginette **Delgado-Tyrlick** veuve du capitaine Tyrlick le samedi 24 mai 2014. Médecin-colonel Antoine **Panis**, le 22 juin 2014. Lieutenant-colonel **Jacques-Jean Chavinier**, le 18 juillet 2014. Lieutenant-colonel **Roger Goutte-Solard**, le 27 juillet 2014. Yves **Cunat**, ingénieur DDE, membre associé, le 5 août 2014. Colonel **Jean Sarrabère**, commandeur de la LH, le 10 août 2014. Catherine **Balança** épouse du lieutenant-colonel Balança. Yvonne **Failler** épouse du général de division aérienne Jean Failler, le 28 août 2014.

35. Ille-et-Vilaine. M^{me} Marie-Renée **Ceillier**, veuve du commandant, le 23 janvier

2014. Lieutenant-colonel Emile **Turmel**, le 19 mars 2014. Administrateur principal Louis **du Baret de Limé**, le 5 février 2014. Colonel Jean **Kervennic**, le 15 avril 2014. Colonel Francis **Paillissé**, le 25 mai 2014. M^{me} Pierrette **Meghe**, veuve du médecin en chef, le 3 juin 2014. Général Roger **Le Guill**, le 7 juillet 2014. Lieutenant-colonel Jean **Esnault**, le 27 juillet 2014. M^{me} Denise **Jondet**, le 20 août 2014.

36-23. Indre-Creuse. Commandant Roland **Lardeau**, le 2 janvier 2014.

49. Maine-et-Loire. M^{me} Odette **Berard-Tuffet**, veuve du colonel, le 5 janvier 2014. Capitaine Claude **Gendron**, le 6 janvier 2014. M^{me} **Gros**, épouse du colonel, le 8 mars 2014. Général André **Rogerie**, le 9 mai 2014. Colonel Marc **Hoffmann**, le 1^{er} juillet 2014. M^{me} **Cochet**, veuve du colonel, le 18 juillet 2014. Capitaine Robert **Duplan**, le 25 juillet 2014. Lieutenant-colonel Pierre **Brana**, le 12 août 2014. M^{me} **Mounier**, épouse de l'ingénieur général André Mounier, le 10 août 2014.

54-55. Meurthe-et-Moselle-Meuse. Lieutenant-colonel René **Boyez**, en mars 2013. Lieutenant-colonel Claude **Fray**, le 31 décembre 2013. Colonel Paul **Jeandel**, le 2 avril 2014.

57. Moselle. M^{me} Mélanie **Becker**, le 31 mars 2014.

59-80. Nord-Pas-de-Calais-Somme. Capitaine Francis **Josse**, le 13 janvier 2014. M^{me} Marcelle **Spitz**, veuve du lieutenant, le 21 avril 2014. Colonel Michel **Petit**, le 15 juillet 2014. Colonel Philippe **Duros**, en août 2014. M^{me} Jeannine

Vandenbergh, veuve du lieutenant, le 5 août 2014.

63. Puy-de-Dôme. Colonel Jean **Claude**, le 2 juin 2014. M^{me} Yolande **Favaron**, veuve du général, le 7 août 2014.

64. Béarn et Soule. Lieutenant-colonel Charles André **Conquedo**, le 4 août 2012. Commandant Henry **Pierret**, le 1^{er} janvier 2013. Colonel Yves **Oger**, le 4 février 2013. Lieutenant-colonel Bernard **Fressy**, le 5 avril 2013. Lieutenant-colonel Xavier **Ducasse**, le 22 juillet 2013. Colonel Edmond **De Menditte**, le 1^{er} août 2013. Médecin en chef Guy **Magne**, le 14 décembre 2013.

65. Hautes Pyrénées. Lieutenant-colonel Jean **Bereciartua**, le 9 février 2014. Médecin colonel Jacques **Fauret**, le 23 mars 2014. Lieutenant-colonel Yves **Castagnet**, le 12 février 2014. Médecin-général Jean-Claude **Salinier**, le 13 juillet 2014.

66. Pyrénées Orientales. Médecin en chef Guy **Bobo**, le 16 janvier 2014. Chef d'escadrons **Dechazeaux**, le 18 février 2014. M^{me} Suzanne **Devidas**, veuve du capitaine, le 1^{er} mai 2013. M^{me} Liliane **Baby**, veuve du capitaine, le 1^{er} février 2014. Colonel Jean **Fouilhac**, le 4 avril 2014. Commandant Jean-Louis **Verge**, le 27 mars 2014. M^{me} Lucile **Peytavi**, veuve du général, le 12 avril 2014. M^{me} Gabrielle **Fratani-Vidal**, veuve du lieutenant-colonel, le 11 avril 2014. M^{me} Jeanine **Combes**, veuve du lieutenant-colonel, le 15 avril 2014.

69. Lyonnais. Commandant Albert **Delarue**, le 26 février 2014.

72. Sarthe. Colonel Jean **Duval**, ancien président du groupement, le 5 mai 2014.

73. Savoie. M^{me} Odile **Destremau**, veuve du colonel, le 21 mars 2014.

74. Haute Savoie. Colonel Pierre **Burgard**, le 5 avril 2014.

75. Paris. Général de brigade Louis **Beudonnet**, le 16 avril 2014. Madame Simone **Droguet**, le 21 septembre 2013. Chef d'escadron Jean **Badone**, le 6 mars 2014. Colonel Armand **Rougerie** et son épouse Nicole **Rougerie**, le 22 mai 2014. M^{me} Thérèse **Gamache**, en 2013, veuve du général. Colonel Jean **Ronsin**, le 9 mai 2012. Colonel Maxime **Tardieu**, le 6 avril 2013. Le colonel Michel **Leclerc de Hautecloque**, en avril 2014. Commandant André **Guillaumeau**, le 13 août 2014. M^{me} Marie-Jeanne **de Bressy de Guast**, épouse du général, le 8 septembre 2014.

77. Seine et Marne. M^{me} Lucette **Auzanneau**, épouse du général, le 6 avril 2014.

79. Deux Sèvres. M^{me} Eliane **Daphy**, le 8 septembre 2013.

83. Var. M^{me} Raymonde **Judeau**, veuve du médecin en chef, en janvier 2014. M^{me} Jeanne **Carret**, épouse du médecin en chef, le 14 février 2014. Colonel Jacques **Cortembert**, le 5 mars 2014. Colonel Alfred **Mehay**, le 27 mars 2014. M^{me} Gisèle **Voulot**, épouse du colonel, le 27 mars 2014. Commandant Henri **Pheulpin**, le 30 mars 2014. Chef d'escadron Jacques **Boucher**, le 8 avril 2014. Colonel Ange **Colonna**, le 9 avril 2014. M^{me} Arlette **Gauthier**, épouse du colonel, le 13 avril 2014. M^{me} Juliana **Savereux**, veuve du chef d'escadron, le 15 avril

2014. Commissaire général André **Cornu**, le 30 mai 2014. Capitaine de corvette Pierre Joachin **Sorel**, le 5 juillet 2014. M^{me} Molly **Chatenet**, veuve du commissaire général, le 13 août 2014. M^{me} **Beauséjour**, épouse du colonel, juillet 2014.

85. Vendée. M^{me} Suzanne **Martin**, veuve de capitaine, le 13 novembre 2013. Catherine, fille du colonel Lorioux, le 28 janvier 2014. M^{me} **Loizeau**, épouse du général, le 24 avril 2014. Colonel Roger **Barreau**, ancien président du groupement, le 27 avril 2014.

88. Vosges. Colonel René **Bonnard**, le 8 septembre 2014.

89.10. Yonne-Aube. Colonel René **Pflug**, le 13 mars 2014. Colonel Raymond **Martignoni**, le 24 avril 2014.

99. Hors groupement (02 - 08 - 27 - 28 - 76 - 58 - 60 - Polynésie - étranger) M^{me} Simone **Droguet**, veuve du commandant, le 21 septembre 2013. Médecin en chef Maurice **Pages**, le 5 avril 2013. M^{me} Thérèse **Gamache**, veuve du général, en 2013.



Le nouveau chef d'état-major de l'armée de Terre

Le général d'armée Jean-Pierre BOSSER est né le 14 novembre 1959 à Versailles. Son parcours militaire commence en 1970 au collège militaire de Saint-Cyr l'École où il effectue l'intégralité de sa scolarité. Saint-cyrien de la promotion « Général Lasalle » (1979-1981), il choisit l'infanterie de marine et poursuit sa formation à l'école d'application de l'infanterie à Montpellier.

Il sert au 8^e régiment de parachutistes d'infanterie de marine à Castres à trois reprises, comme chef de section de 1982 à 1985, officier adjoint puis commandant de compagnie entre 1986 et 1990, et enfin, après avoir été nommé colonel le 1^{er} octobre 2000, en qualité de chef de corps de 2001 à 2003.

Entre 1982 et 1992, il est projeté au Liban au sein de la force multinationale de sécurité à Beyrouth à sa création en septembre 1982, au Tchad pour le déclenchement de l'opération Manta en 1983 puis dans le cadre de l'opération Epervier en 1989, en République de Centrafrique en 1984 et en 1986, enfin au Gabon en 1990 pour l'évacuation des ressortissants de Port-Gentil. Il effectue également une mission d'assistance militaire technique d'un an comme conseiller du bataillon para-commando de la République islamique de Mauritanie en 1985.

De 1990 à 1992, il occupe le poste de chef du centre opérationnel de l'état-major interarmées du commandement supérieur des forces armées en Nouvelle-Calédonie. Enfin, il est engagé à la tête de son régiment au Kosovo dans le cadre de l'opération Trident en 2002, puis en République de Centrafrique pour ouvrir l'opération Boali en 2003.

Brevet de l'école de guerre en 1996, il sert durant cinq ans au bureau « études générales » de la direction du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT) avant de prendre le commandement du 8^e RPIMA. Il est ensuite nommé directeur des formations d'élèves des écoles de Saint-Cyr Coëtquidan de 2003 à 2005, avant de retrouver la DPMAT en qualité de chef du bureau « mêlée », puis chef du bureau « études générales ». Nommé général de brigade le 1^{er} août 2007, il devient adjoint au sous-chef d'état-major « ressources humaines » à l'état-major de l'armée de Terre à Paris.

Le 1^{er} août 2008, le général BOSSER prend pour deux ans la tête de la 1^{re} brigade parachutiste à Toulouse. Le 1^{er} août 2010, promu général de division, il retrouve l'état-major de l'armée de Terre où il se voit confier les fonctions de sous-chef d'état-major « performance-synthèse ».

Élevé au rang et appellation de général de corps d'armée le 29 novembre 2012, il occupe à cette date le poste de directeur de la protection et de la sécurité de la Défense à Paris.

Le 15 juillet 2014, en conseil des Ministres, le général de corps d'armée BOSSER est élevé au rang et appellation de général d'armée et nommé chef d'état-major de l'armée de Terre à compter du 1^{er} septembre 2014.

Titulaire d'une citation, le général d'armée Jean-Pierre BOSSER est commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et chevalier du mérite national Mauritanien. Marié, il est père de deux grands enfants.



BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date :

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	14	10	24	7,00	5,00	12,00
Commandant	17	10	27	8,50	5,00	13,50
Lieutenant-colonel	19	10	29	9,50	5,00	14,50
Colonel	22	10	32	11,00	5,00	16,00
Général	28	10	38	14,00	5,00	19,00

(1) Applicables jusqu'au 31 décembre 2015

Ci-joint le règlement :

Cotisation

Cotisation et abonnement

Villa FURTADO

Idéalement située à Nice sur la Promenade des Anglais, la Villa Furtado vous accueille dans un lieu d'exception où se mêlent charme et raffinement.



Réservée aux officiers et
personnels de catégorie A

à partir de
44€⁸⁰/nuit

Villa des Officiers Furtado Heine
121 rue de France 06 000 Nice

Infos * et résa :

Tél. : 04 93 37 51 00 Fax : 04 93 37 51 01
* du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h
du vendredi au dimanche de 8h à 12h

www.villa-officiers-nice.fr

La «Villa des Officiers» est réservée aux officiers actifs ou retraités, élèves officiers et personnels de catégorie A du ministère de la Défense.

